



**HAL**  
open science

## Enquête sur l'enquête 'Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes' (1985-1988), d'Anne-Marie Devreux'

Guillaume Garcia, Emilie Fromont, Jeremie Vandebunder

### ► To cite this version:

Guillaume Garcia, Emilie Fromont, Jeremie Vandebunder. Enquête sur l'enquête 'Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes' (1985-1988), d'Anne-Marie Devreux'. [Rapport de recherche] CDSP (Sciences Po); beQuali. 2019, pp.58. hal-02873830

**HAL Id: hal-02873830**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02873830v1>**

Submitted on 4 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

Les conditions de vie professionnelle des femmes  
enceintes

Anne-Marie Devreux  
1985-1988

beQuali

CDSP – UMS 828 CNRS-Sciences Po

beQuali  
2019

## L'ENQUÊTE EN BREF

**Titre de l'enquête** : Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes

**Auteur de l'enquête** : Anne-Marie Devreux (dir.), avec Irène Jonas

**Discipline** : sociologie des rapports sociaux de sexe (de la famille, du travail...)

**Mots clés** : Travail, conditions de travail, allocations parentales, carrière professionnelle, emploi des femmes, choix professionnel, rapports de travail, équilibre travail-vie privée, vie familiale, milieu familial, famille, maternité, relations professionnelles, congé de maternité, congé parental, droit du travail, reprise du travail

**Méthodologie** : entretiens semi-directifs, questionnaires, recherche documentaire

**Zone géographique** : France : Ile de France (Paris et grande banlieue parisienne)

**Bornes temporelles** : 1985-1988

**Principales publications réalisées sur la base de l'enquête** :

Devreux, Anne-Marie, La double production : les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes, CNRS-CSU, collection CSU, 1988, 219 pages.

Devreux, Anne-Marie et Saurel-Cubizolles Marie-Joséphine, "Travail et grossesse au quotidien", Espaces et familles, n°11, 1990, 103 pages.

## L'ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

**Principe** : L'enquête sur l'enquête est une production scientifique réalisée par un membre de l'équipe beQuali qui a pour objet d'éclairer d'un point de vue documentaire, méthodologique et analytique les enquêtes qualitatives diffusées sur le site de beQuali.

**Auteur de l'enquête sur l'enquête** : Guillaume Garcia, avec Emilie Fromont et Jérémie Vandebunder

**Résumé** : L'enquête Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes a été réalisée par Anne-Marie Devreux (CRESPPA, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis), spécialiste de la sociologie des rapports sociaux de sexe. Elle a été menée entre 1985 – date de la première formalisation du projet de recherche en réponse à un appel d'offre de la CNAF – et 1988 – date de la publication du rapport qui en a été tiré. Le terrain, réalisé essentiellement en région parisienne en 1987 et début 1988, porte sur des femmes enceintes au travail, et plus particulièrement sur l'analyse de leurs conditions de travail. Les données mobilisées reposent principalement sur 80 entretiens semi-directifs et répétés conduits avec 54 femmes enceintes qui travaillent, réparties autour de 4 grandes catégories socio-professionnelles : ouvrières, employées, professions intermédiaires et cadres. Une partie du terrain a été co-réalisée avec une enquêtrice professionnelle, Irène Jonas. Via une analyse thématique comparant les 4 catégories sociales étudiées, et mêlant analyse de problèmes et portraits exposés comme des cas, Anne-Marie Devreux montre que les conséquences d'une grossesse sur l'emploi et la carrière des femmes sont différentes d'une catégorie sociale à l'autre et que la sphère productive s'attache, en dépit d'un droit protecteur, à éviter la prise en compte de la gestation, que les femmes considèrent pourtant comme une activité créatrice et productive.

# Sommaire

Introduction.....	4
1-Genèse de l'enquête .....	5
1.1-Itinéraire personnel et professionnel .....	5
1.2-Elaboration de l'enquête.....	6
1.3-Après l'enquête : la poursuite de l'investissement sur les rapports sociaux de sexe.....	8
1.4-Le rapport personnel au thème de l'enquête.....	8
2-Ancrages théoriques .....	9
2.1-Les influences théoriques générales.....	9
2.2-L'enquête comme l'occasion d'approfondir l'élaboration théorique autour des rapports sociaux de sexe.....	11
2.3-Question de recherche et niveaux de l'analyse .....	13
3-Terrain .....	16
3.1- Le projet déposé et le financement de la CNAF.....	17
3.2- Premières opérations de terrain : définition de l'échantillon et recrutements .....	18
3.3-Retour sur la réalisation pratique des entretiens .....	24
3.4- La recherche documentaire .....	33
4-Corpus .....	34
4.1-Panorama du corpus .....	34
4.2-L'état des matériaux .....	36
4.3-Retour sur l'anonymisation.....	38
5-Analyse .....	38
5.1-Rappel sur les conditions générales du processus d'analyse.....	38
5.2-L'usage de la grille d'analyse.....	39
5.3-L'enchaînement des opérations d'analyse : une démarche en entonnoir .....	41
5.4-Les autres prismes d'analyse .....	47
5.5-Premières interprétations.....	48
6-Postérité.....	51
6.1- Liste des productions directement basées sur l'enquête .....	51
6.2-Les usages de l'enquête .....	53
6.3-Retour sur le dépôt de l'enquête et les souhaits ou conseils de réutilisation.....	54
6.4- Quelques perspectives de réutilisation.....	55
Bibliographie.....	56

## Introduction

L'enquête *Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes* a été réalisée par Anne-Marie Devreux, aujourd'hui directrice de recherche émérite du CNRS (CRESPPA, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis) et spécialiste de la sociologie des rapports sociaux de sexe, approche qu'elle a contribué à fonder en France. Cherchant à élaborer le cadre conceptuel d'analyse de ces rapports sociaux, et notamment leur fonctionnement transversal, elle a réalisé de nombreuses enquêtes auprès d'hommes et/ou de femmes, dans différents domaines de la pratique sociale : santé, famille, travail professionnel, armée, travail domestique.

La présente enquête a été menée entre 1985 – date de la première formalisation du projet de recherche en réponse à un appel d'offre de la CNAF – et 1988 – date de la publication du rapport qui en a été tiré (principale production scientifique de l'enquête). Le terrain, réalisé essentiellement en région parisienne (à Paris et en grande banlieue parisienne) entre 1986 et 1988, porte sur des femmes enceintes au travail, et plus particulièrement sur l'analyse de leurs conditions de travail. Sont mobilisés principalement 80 entretiens semi-directifs et répétés conduits avec 54 femmes enceintes qui travaillent, complétés par quelques entretiens avec des informateurs dans plusieurs entreprises ou institutions publiques, ainsi que de la documentation. Les entretiens avec les femmes s'organisent autour de 4 grandes catégories socio-professionnelles : ouvrières, employées, professions intermédiaires et cadres. Une partie du terrain a été co-réalisée avec une enquêtrice professionnelle, Irène Jonas. Gisèle Courbet, ingénieure documentaliste du CNRS, a contribué à l'édition du rapport tiré de l'enquête, et Donatella Saulnier a réalisé certaines transcriptions d'entretiens.

Ce rapport, basé sur une analyse thématique comparant les 4 catégories sociales étudiées, mêle analyse de problèmes et portraits exposés comme des cas. Il montre que les conséquences d'une grossesse sur l'emploi et la carrière des femmes sont différentes d'une catégorie sociale à l'autre et que la sphère productive s'attache, en dépit d'un droit protecteur, à éviter la prise en compte de la gestation, que les femmes considèrent pourtant comme une activité créatrice et productive.

Les documents mis à disposition ont été collectés auprès du service de documentation du CRESPPA où une partie des archives de l'enquête étaient conservées, ainsi qu'auprès d'Anne-Marie Devreux.

Les sources utilisées pour réaliser cette « enquête sur l'enquête » articulent :

- les archives de l'enquête (301 documents ont été mis à disposition)
- les productions scientifiques qui en ont été tirées par Anne-Marie Devreux<sup>1</sup>, dont les rapports (intermédiaires) pour la CNAF où on trouve de nombreuses informations sur la fabrique et le déroulement de l'enquête
- trois entretiens formels et de nombreux échanges informels avec la chercheuse<sup>2</sup>
- d'autres sources bibliographiques, qu'il s'agisse d'autres publications de la chercheuse ou des publications d'autres chercheurs faisant référence à cette enquête ou au contexte scientifique que celle-ci interroge<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans la suite du texte les citations en italique reprennent les propos tenus par Anne-Marie Devreux en entretien ou lors de rencontres pour la collecte ou le traitement des archives. Les autres citations (en romaines) reprennent des propos tirés de publications. Nous remercions Anne-Marie Devreux pour sa relecture de ce texte.

<sup>2</sup> Pour en faciliter la lecture, les propos transcrits d'Anne-Marie Devreux ont été légèrement lissés.

<sup>3</sup> Ces publications sont mobilisées en ce qu'elles apportent un simple éclairage sur l'enquête d'Anne-Marie Devreux. Elles ne sont pas utilisées comme elles pourraient l'être dans le cadre d'une démarche sociohistorique.

# 1-Genèse de l'enquête

## 1.1-Itinéraire personnel et professionnel<sup>4</sup>

Née en 1952 dans le quartier des Batignolles à Paris, Anne-Marie Devreux est issue d'un milieu de « *toute petite bourgeoisie* ». Elevée en appartement, elle part avec sa famille vivre dans la banlieue de Suresnes-Saint-Cloud vers l'âge de 15 ans. Elle est la 3<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie de quatre, élevés seuls par leur mère, juriste au Ministère de transports de l'époque et « *en mobilité ascendante* » (cette dernière avait passé des concours pour subvenir seule aux besoins de ses enfants). Elle fréquente d'abord l'école des Batignolles, puis le Lycée Balzac (situé dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris) de la sixième à la Terminale. Après avoir obtenu un bac littéraire, elle enchaîne avec des études d'économie à Nanterre. A 20 ans, alors en 2<sup>ème</sup> année de licence de sciences économiques, suite au décès de sa mère, elle bénéficie d'une année de pension, mais doit ensuite chercher un emploi salarié pour financer ses études. Elle trouve « *par hasard* », auprès de la mère d'un enfant à qui elle donne des cours de mathématiques, un emploi dans le secteur de la recherche, du fait de ses compétences dactylographiques. En octobre 1973, elle intègre comme secrétaire dactylo « *une équipe contractuelle qui se montait sur une recherche en sociologie de la santé, socio-économie de la santé* » localisée au LEGOS, « *un laboratoire de sociologie d'économie de la santé à Paris Dauphine* »<sup>5</sup>. Très vite, par manque de personnel de recherche, l'équipe a dû être renforcée pour réaliser les enquêtes de terrain, ce qui a permis à Anne-Marie-Devreux d'élargir ses activités comme enquêtrice ; elle s'est formée sur le tas aux questionnaires d'abord (en face à face), puis à leur saisie et à leur traitement ; elle a également participé à la rédaction d'une partie du rapport de recherche.

Continuant en parallèle son cursus d'économie, qu'elle a mené jusqu'au Diplôme d'études secondaires (DES), elle a également démarré un cursus de sociologie. Pour ce faire, elle a dû faire une sorte de « *rattrapage* » à la fin de ses études d'économie pour pouvoir valider un cursus de licence de sociologie en raccourci à Nanterre (entrée par équivalence en 3<sup>ème</sup> année de licence, elle a dû suivre des UV de démographie, notamment de la famille), avant de valider une maîtrise de sociologie sur l'histoire du mouvement nataliste en France des années 1920-30. Elle s'inscrit ensuite en thèse d'Etat à Jussieu en sociologie, sous la direction de Sabine Erbès-Seguin, qui lui conseille bientôt (après son entrée au CNRS) d'arrêter la thèse et de « *foncer* » dans ses propres recherches.

Formée à la sociologie en partie sur le tas, au cours d'un itinéraire de chercheuse sur contrat qui dure 6 ans, elle fait partie des « hors statut » qui sont intégrés au CNRS entre 1976 et 1980. Recrutée en 1979, elle devient fonctionnaire lors de l'entrée du CNRS dans la fonction publique en 1984 (Devreux, 2011). Pour sa candidature à un poste d'attachée de recherche en sociologie, elle élabore un projet de recherche sur la santé des femmes au travail centré sur « *l'articulation travail professionnel/vie familiale* », et se focalise sur « *les conditions de travail* ». Au moment de sa titularisation effective comme attachée de recherche en 1980, elle quitte le LEGOS pour rejoindre le CAESAR<sup>6</sup> à Nanterre.

Un autre moment fondateur de sa carrière intervient lors du congrès de la société française de sociologie de Nantes en 1979 ; à cette occasion, elle rejoint un groupe de jeunes

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur son parcours, voir Devreux 2011.

<sup>5</sup> LEGOS, Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé

<sup>6</sup> Centre d'anthropologie et d'économie sociale : applications et recherche

chercheuses qui travaillent sur les femmes, lors d'une session ad hoc<sup>7</sup> sur l'articulation famille/travail<sup>8</sup>. Elle poursuit cette collaboration lors du congrès de l'association internationale de sociologie à Mexico en 1982, à l'occasion d'une session comprenant des chercheuses du CAESAR comme Dominique Fougeyrollas, Danielle Chabaud-Rychter, Michèle Ferrand, ainsi que Danièle Kergoat et d'autres personnes réunies autour du GEDISST. Elle participe à une session intitulée « Articulation production/reproduction » durant laquelle toutes réfléchissent ensemble à la question de l'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle à partir de leurs projets de recherche particuliers. Emerge alors un cadre problématique qui va orienter ses recherches ultérieures. A la même époque, elle participe également au grand colloque sur le thème « Femmes, féminisme, recherches », organisé à Toulouse en décembre 1982, et qui amorce la reconnaissance scientifique des études féministes<sup>9</sup>. Ce colloque a des résultats immédiats du point de vue des développements des recherches consacrées à ce thème. Au CNRS, une action thématique programmée (ATP) est organisée en 1983 par le département des sciences humaines et sociales (SHS) du CNRS. Anne-Marie Devreux, on y reviendra plus loin, participe à ce programme, intitulé « Recherches sur les femmes et recherches féministes ».

En 1984 elle quitte le CAESAR pour rejoindre le CSU (alors Centre de Sociologie Urbaine, devenu plus tard Cultures et sociétés urbaines), avec Michèle Ferrand, et des collègues de ce réseau de chercheuses, sociologues et ethnologues, qui travaillaient sur les femmes. Elle y fera toute la suite de sa carrière, comme chargée de recherche puis comme directrice de recherche (à partir de 2007). Elle y assure également un certain nombre de responsabilités collectives notamment sa direction, durant les années 2000, avant que son laboratoire ne devienne la composante d'une entité plus large, le CRESPPA<sup>10</sup>, dont elle a aussi été directrice puis directrice adjointe (entre 2009 et 2013).

## 1.2-Elaboration de l'enquête

L'enquête « Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes » s'inscrit dans un parcours long qui l'a amenée à réaliser de nombreuses recherches dans une stratégie d'articulation d'enquêtes de terrain et de réflexions théoriques autour d'une sociologie des rapports sociaux de sexe, qu'elle a contribué à fonder en France.

### *1.2.1- Les premières recherches menées avant l'enquête*

Les premières enquêtes qu'elle a menées avant d'entrer au CNRS sont des recherches sur contrat. Elle a ainsi participé à la réalisation de plusieurs enquêtes durant les années qui ont suivi son entrée au LEGOS en tant que secrétaire dactylo puis enquêtrice. Par exemple, une recherche contractuelle commandée par la DGRST (direction générale à la recherche scientifique et technique) et réalisée avec Michèle Ferrand sur la mise en place de la loi Veil sur l'IVG. Cette enquête constitue sa première expérience de mise en œuvre d'entretiens, et

---

<sup>7</sup> Il s'agit de l'ancêtre des réseaux thématiques actuels de l'association française de sociologie.

<sup>8</sup> Session dirigée par Dominique Fougeyrollas et intitulée « Systèmes de production et structures familiales : pour l'étude de la répartition sexuelle des rôles ».

<sup>9</sup> Subventionnée conjointement par les ministères de la Recherche et des Droits de la femme, il s'agit de la plus vaste consultation de chercheurs jamais réalisée sur les études féministes : plus de 800 participant.e.s et plus d'une centaine de communications publiées. Rose-Marie Lagrave estime que ce colloque représente « l'acte de naissance quasi ritualisé du champ des recherches sur les femmes » (Lagrave, 1990, p. 31). Anne-Marie Devreux en tire une publication (Devreux, 1984a).

<sup>10</sup> Composé du CSU, du GTM (Genre, Travail, Mobilités) auxquels s'adjoint en 2014 le LabTop (Laboratoire Théorie du politique).

a donné lieu à la publication de son premier article scientifique (Devreux, 1982)<sup>11</sup>. Elle produit aussi une autre enquête sur les pères, toujours avec Michelle Ferrand, en réponse à un appel d'offres ; il s'agit selon elle de la première enquête française sur la paternité, réalisée là aussi uniquement par entretiens ; précisément, l'enquête porte sur la façon dont la paternité s'insère dans la trajectoire personnelle et professionnelle des hommes (Devreux, Ferrand, 1986). Après ces premières enquêtes financées sur projet, elle démarre, au titre de ses recherches personnelles, « *une recherche non-financée sur les trajectoires professionnelles et familiales des femmes actives de quatre catégories socio-professionnelles : ouvrière, employée, professions intermédiaires et cadres supérieurs ou professions libérales.* » (Devreux, 1984c, 1985, 1986). Cette enquête ouvre une série de recherches sur la parentalité, qui l'amèneront jusqu'au début des années 1990 (Devreux, Combes, 1992)<sup>12</sup>.

### 1.2.2-Genèse de l'enquête « *Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes* »

En novembre 1985<sup>13</sup>, Anne-Marie Devreux répond à un appel d'offres de la CNAF, intitulé « Vie professionnelle et vie familiale », lancé quelques mois plus tôt. Il s'agit selon elle d'un contrat de recherche « *très structuré* », exprimant une demande d'un des acteurs principaux dans la définition des politiques familiales de l'époque. Elle propose le sujet de l'enquête suivant : « *La grossesse des femmes actives : les différents acteurs sociaux face à la dualité maternité / travail* », à la CNAF, « *qui avait à gérer des allocations propres aux femmes enceintes, et en fait aux familles, au moment ou quelques mois avant le début de la grossesse, une allocation qui à l'époque s'appelait « jeunes enfants », je crois. Je pouvais voir dans mon sujet une institution qui avait à connaître de l'intérêt de maintenir cette allocation, de l'élargir, de surveiller comment elle était utilisée, de voir comment le congé maternité était pris, et qu'est-ce qui se passait dans les milieux de travail* ». De son point de vue, cet appel est tombé comme du « *pain béni* », puisqu'elle avait déjà un projet de recherche très structuré : « *c'est très bien tombé et sans doute, la manière dont l'appel d'offres a été rédigé, quand même très en phase avec ce qu'on faisait déjà, mais il est tombé pour moi comme un moment où je pouvais avoir l'audace un peu, de formaliser et de pousser plus loin une de mes hypothèses, enfin, un de mes intérêts* »

On y reviendra, il s'agissait dans cette enquête d'interroger le paradoxe suivant, à savoir le fait que les femmes continuaient à travailler en ayant des enfants, alors que les théories démographiques en vogue prévoyaient qu'elles retourneraient au foyer : « *les démographes étaient bien obligés de constater que les femmes continuaient à travailler tout en ayant des enfants. Et que c'était comme ça. (rires) Je veux dire, même si les démographes disaient « Oh la la la, faut qu'elles retournent au foyer sinon on n'aura pas assez d'enfants », les femmes continuaient à travailler. Donc c'était une réalité que la CNAF a prise en compte, et donc a lancé... et ça, ça a été un effet d'opportunité pour moi* ». Cette enquête occupe une place à part dans sa trajectoire de recherche puisqu'il s'agit de sa première grosse enquête réalisée seule, on y reviendra plus loin.

---

<sup>11</sup> Devreux, 1982. Ses premières publications sous forme de rapport datent de la fin des années 1970 (Devreux et al., 1977 ; Devreux et al., 1978 ; Devreux, 1980 ; Devreux et al., 1981).

<sup>12</sup> Voir aussi Devreux, 1984b.

<sup>13</sup> cdsp\_bq\_s12\_pre\_admi\_prog\_fr\_appelaprop\_guide2

### 1.3-Après l'enquête : la poursuite de l'investissement sur les rapports sociaux de sexe

Une fois l'enquête *Les conditions de vie professionnelles des femmes enceintes* terminée, Anne-Marie Devreux poursuit ses recherches en s'engageant dans un programme d'investigation au long cours avec une ambition théorique forte, visant à « élaborer un appareillage conceptuel qui permette de tirer pleinement parti de la découverte féministe des « rapports sociaux de sexe » » et à traquer leurs modalités de fonctionnement dans différents espaces sociaux, et non pas à nourrir la connaissance de tel ou tel champ de pratique » (Devreux, 2011). S'en suit une série d'enquêtes où la chercheuse fait varier la configuration de ces rapports sociaux de sexe : des enquêtes centrées uniquement sur des femmes, d'autres uniquement sur des hommes, d'autres encore mêlant des hommes et des femmes. Parmi les enquêtes qu'elle considère elle-même comme importantes, figurent l'enquête sur les appelés et l'enquête sur la construction sociale de la parenté. La première, sur les appelés, vise – on y reviendra plus loin – à décomposer les propriétés des rapports sociaux de sexe en montrant que, même dans un lieu non mixte (les casernes à l'époque), ces rapports agissent – c'est leur dimension transversale – quand bien même un seul sexe (en l'occurrence masculin) est présent. L'enquête suivante sur la construction sociale de la parenté, elle aussi financée par la CNAF, est menée avec Danièle Combes (sociologue du CSU), pour étudier la dynamique de reproduction des rapports sociaux de sexe (Devreux, Combes, 1991, 1994). Mobilisant des hommes et des femmes, « *il s'agissait de partir un peu à l'inverse de ce qu'on pensait de la filiation, c'est-à-dire de montrer que les hommes et les femmes étaient produits comme parents, ils ne faisaient pas que construire la filiation de leurs enfants vis-à-vis d'eux, mais la société les produisait comme parents, c'est-à-dire qu'on devenait petit à petit parents, et on construisait un projet parental, à travers toutes les étapes de sa vie, son enfance, sa socialisation, son choix de conjoint, sa mise en couple* ».

Elle réalise ensuite d'autres enquêtes à partir de la fin des années 1990, dont on ne fera pas la liste ici, puis engage la réalisation d'une HDR à partir de ces expériences d'enquête de terrain, HDR qu'elle soutient en 2004. Celle-ci, intitulée « *Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexe* » (Devreux, 2004), matérialise son projet théorique. Elle y propose un cadre théorique général « clarifiant les liens logiques entre, d'une part, les concepts de division sexuelle du travail, division sexuelle du pouvoir et catégorisation sociale de sexe qui sont les « activités » des rapports sociaux de sexe, et, d'autre part, les propriétés formelles de ces rapports : leur transversalité, leur dynamique et leur caractère antagonique »<sup>14</sup>. Plus récemment, son travail de recherche s'est réorienté vers une investigation aussi bien empirique que théorique de la notion d'antagonisme à partir de l'étude des hommes comme dominants dans le rapport social de sexe<sup>15</sup>.

### 1.4-Le rapport personnel au thème de l'enquête

Pour terminer, on indiquera quelques éléments de nature à éclairer le contexte entourant son rapport personnel au sujet de l'enquête, autour de trois aspects principaux.

En ce qui concerne d'abord son rapport aux rôles parentaux, on peut souligner que la mère d'Anne-Marie Devreux a élevé 4 enfants tout en continuant de travailler professionnellement

---

<sup>14</sup> Référence tirée de la page personnelle d'Anne-Marie Devreux sur le site du Cresppa.

<sup>15</sup> A ce titre, elle a dirigé de 2010 à 2013 le « Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) Etudes Genre » avec la biologiste Françoise Moos. Un ouvrage collectif, interdisciplinaire et international, issu des travaux du RTP et paru en 2016 sous sa direction : "Les sciences et le genre. Déjouer l'androcentrisme" (Presses Universitaires de Rennes).

et en passant des concours ; la chercheuse a donc baigné dans un contexte familial relativement rare, statistiquement parlant, qui l'a sans doute autorisée à penser une certaine articulation du travail de « production » et d'« élevage » des enfants avec le travail professionnel.

Par ailleurs, Anne-Marie Devreux a eu son premier enfant en 1984 ; elle avait donc expérimenté pour elle-même la maternité peu de temps avant de se lancer dans l'enquête ; elle estime n'avoir n'a pas du tout été confrontée elle-même, en tant que chercheuse au sein d'un laboratoire, aux problèmes décrits par ses enquêtées.

Enfin, se revendiquant syndiquée, et féministe – bien que n'appartenant pas à un groupement organisé – elle estime n'avoir jamais vraiment milité au sens où on l'entend traditionnellement ; à ce sujet, elle affirme avoir « mis longtemps à oser [se] dire féministe, « jusqu'à ce que j'admette – je le savais mais je devais encore l'admettre – que le féminisme est précisément autre chose qu'un mouvement organisé » (Devreux, 2011)<sup>16</sup>.

## 2-Ancrages théoriques

Venons-en maintenant à l'éclairage théorique qu'Anne-Marie Devreux a mobilisé pour cerner son objet, et qui se caractérise par la diversité des regards disciplinaires convoqués. Et d'abord, par une absence revendiquée de cadre de pensée fixe : « *je dirais qu'en sociologie, j'ai vraiment été touche-à-tout théoriquement* ». Elle revendique le fait de ne pas appartenir à une école théorique, comme une condition essentielle pour conserver une liberté de pensée, d'étonnement : « *c'est-à-dire que ça bride un peu l'imagination quand même, ça bride un peu l'imagination sur la possibilité que les acteurs et les actrices ont d'intervenir sur leur vie. (...). D'ailleurs beaucoup de cadres théoriques à mon avis sont des façons de se rassurer en fait, c'est des façons de ne pas être un petit peu bancal face à son terrain. C'est une sorte de croyance, pour moi.* ». Bien sûr, un certain nombre d'auteurs ou de théories ont néanmoins influencé son travail de sociologue, et notamment l'orientation théorique de cette enquête. C'est ce que l'on va examiner.

### 2.1-Les influences théoriques générales

#### *2.1.1-L'influence du féminisme français des années 1960-70 : penser la lutte des dominées et le refus d'une nature spécifique des femmes*

Pour commencer, ses plus grandes inspiratrices sont les chercheuses et les penseuses féministes françaises des années 1970. Parmi elles, Colette Guillaumin (1978 et 1992), notamment parce que celle-ci « *a conceptualisé la dynamique des effets de la pensée des dominées. Elle a un texte qui s'appelle « Les effets théoriques de la colère des opprimés » (1981 et 1992), où elle théorise complètement cette possibilité d'agir sur le monde qu'ont aussi les dominés, tout dominé qu'ils soient, et que ça se passe dans la lutte en fait.* ». Anne-Marie Devreux emprunte aussi à C. Guillaumin le refus de l'idée d'une nature spécifique des femmes : la place des femmes est due à un système d'oppression et non à leur nature. Le

---

<sup>16</sup> Elle ajoute : « En tout cas, il n'est pas que cela : le féminisme est un mouvement « ouvert » et laisse la place à toutes sortes et tous niveaux d'engagement. Il est inséparablement un mouvement de pensée et un mouvement d'action. Dans ma discipline, je défends le point de vue féministe : j'assume et tente de faire reconnaître que ce point de vue mettant au jour l'oppression des femmes permet d'atteindre le fonctionnement réel de la société, qui ne serait pas apparu s'il n'avait pas été adopté ».

travail de Christine Delphy (1970)<sup>17</sup> occupe également une place importante, s'agissant notamment de la notion d' « ennemi principal »<sup>18</sup>, ou du lien fait entre l'oppression des femmes et le travail productif, à travers notamment le constat qu'une partie de la production se fait dans la sphère de la reproduction, en restant invisible.

Par contraste, Anne-Marie Devreux explique avoir très peu utilisé alors les auteur.e.s anglo-saxonnes et leurs cadres théoriques car ils ne s'inscrivaient pas en sociologie mais dans des paradigmes de littérature ou de psychologie, mise à part « *la traduction de l'article de Joan Scott [1988], sur le genre comme catégorie utile. Ça c'était quelque chose qui nous permettait de penser comment déconstruire les catégories hommes et femmes* ».

### *2.1.2-L'importance de l'ethnologie féministe critique : travailler sur les hommes et sur la tension cas général / cas particulier*

L'ethnologie occupe une place importante dans les influences d'Anne-Marie Devreux, notamment via le travail de Nicole-Claude Mathieu (1971) sur la déconstruction des catégories naturelles de sexe, travail qui a conduit à une critique d'une vision « androcentrique » de l'ethnologie privilégiant une pensée de la masculinité neutre<sup>19</sup>. Elle en a retenu l'idée qu'un des points aveugles des sciences sociales était de fonctionner sur des catégories naturelles et sur une pensée aveugle à l'idée que le général, assimilé au cas masculin, n'est justement pas général mais bel et bien un cas, tout aussi particulier que l'est le cas féminin, et qu'il convient donc de décrire en tant que tel : « *quand on parlait du cas général (...) en fait on ne parlait que des hommes. Que donc d'un cas spécifique. Ça, c'était très important, parce que ça m'a amenée à définir les hommes comme un cas spécifique, un deuxième cas spécifique, qu'il fallait tout autant aller voir que le cas spécifique des femmes* ».

Une autre figure importante est Maurice Godelier et son travail sur la production des grands hommes (1982), lequel intègre la question de la domination. Etudier la condition masculine implique d'étudier la condition féminine et de la déconstruire : « *lui travaillait dans des sociétés totalement différentes de celle que j'observais sur la fabrication, la socialisation des hommes qui les construit comme dominants. Donc ça, ça m'a beaucoup inspiré sur la nécessité de travailler sur les hommes, et aussi ça m'a autorisé à penser qu'on devait travailler sur les hommes comme dominants* ».

### *2.1.3-Penser les acteurs pris dans des systèmes et penser la liberté des acteurs : diachronie et synchronie, trajectoires et interactions*

Une autre influence majeure renvoie à sa formation initiale à l'analyse marxiste des systèmes économiques et au matérialisme historique – qu'on retrouve dans le matérialisme féministe – et à la nécessité d'articuler les niveaux macro et micro dans la compréhension des phénomènes sociaux (Devreux 2011). Cette pensée a influencé sa réflexion ultérieure – notamment méthodologique – sur les rapports sociaux de sexe, à partir d'une conception des femmes prises dans des systèmes socio-économiques.

---

<sup>17</sup> Sur ce point, voir aussi Maruani, 2014. Ensuite il y a eu le développement de recherches sociologiques sur le travail domestique (Delphy, 1977 ; Chabaud-Rychter et Fougeyrollas, 1985).

<sup>18</sup> L'auteure « met en avant le travail domestique comme base d'un mode de production distinct du mode capitaliste. Pour elle, les femmes sont non seulement opprimées mais exploitées dans une « économie domestique » différente de l'économie capitaliste<sup>4</sup>. Elle est ainsi l'une des premières à théoriser l'articulation des systèmes patriarcal et capitaliste, puis raciste » (source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Christine\\_Delphy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Christine_Delphy), page consultée le 15/11/2019).

<sup>19</sup> Daune-Richard & Devreux, 1992 ; Devreux, 1995.

A l'inverse, Anne-Marie Devreux déclare avoir été peu directement influencée par l'interactionnisme à la manière de l'École de Chicago. Elle mobilise davantage le prisme interactionniste comme la possibilité d'aller voir les acteurs sur le terrain, et de penser leur liberté de façon moins structuraliste que ce qu'elle estimait que Bourdieu par exemple pouvait proposer à l'époque<sup>20</sup>. La pensée de Bourdieu « *sur la nécessité de construire des trajectoires pour comprendre les positionnements des individus dans leur champ* » l'a tout de même influencée, sans qu'elle se limite à l'étude des champs : « *je trouvais ça rigide, cette pensée des champs clos sur eux-mêmes alors que nous on était sans arrêt en train de déconstruire ces frontières de champs, donc ça fonctionnait là nettement moins bien... Mais c'est aussi une pensée des classes, donc ça, ça collait aussi* »<sup>21</sup>.

Une autre influence, plus méthodologique encore, se trouve dans le travail de Daniel Bertaux (1976, 1980) sur les récits de vie, qui a poussé Anne-Marie Devreux à s'intéresser au prisme diachronique des parcours de vie et des trajectoires : « *à l'époque, en sociologie, on travaillait beaucoup en termes de récit de vie, c'était vraiment un grand courant. « Récit de vie » c'est dire qu'une vie, d'un individu, dit beaucoup du fonctionnement de la société. Une seule vie dit beaucoup, pour ce qui me concernait, des fonctionnements des rapports sociaux* ».

## 2.2-L'enquête comme l'occasion d'approfondir l'élaboration théorique autour des rapports sociaux de sexe

L'autre influence théorique majeure des travaux d'Anne-Marie Devreux, on l'a déjà souligné, réside dans la pensée des rapports sociaux de sexe, notamment dans la manière de concevoir les notions de production et de reproduction, mais aussi l'articulation entre travail professionnel et travail domestique (des femmes). Soulignons ici qu'il s'agit moins d'appliquer une élaboration théorique préexistante que de contribuer à une élaboration théorique collective, dont l'enquête a été une étape importante.

Avant de développer ce point, il faut dire quelques mots du contexte disciplinaire qui prévalait à l'époque où l'enquête a été réalisée, contexte marqué par un faible investissement de ces questions en sociologie, en dehors de quelques chercheuses<sup>22</sup>. Ainsi, plusieurs travaux ont montré que la sociologie du travail est « longtemps restée sourde et muette sur les inégalités entre travail féminin et masculin »<sup>23</sup>. Puis, dans les années 1980, une focalisation s'est produite sur l'articulation entre les sphères domestiques et professionnelles, à travers un questionnement sur la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe, à propos de l'activité féminine, interrogation dont l'enquête d'Anne-Marie Devreux est très représentative. Au-delà, les années 1980 ont été marquées par la rencontre et l'approfondissement du lien entre la sociologie du travail et de la famille.

Anne-Marie Devreux évoque la prénatalité, dès le début de sa carrière, d'un « *goût pour la théorie et pour l'épistémologie* ». Dans le cadre de ce qui s'appelait encore à l'époque la « sociologie des femmes », sa première occasion d'investir ces questionnements se produit à l'occasion du Congrès de Mexico de 1982 (cf. supra), qui donne lieu en 1984 à la publication, de l'ouvrage *Le sexe du travail – Structures familiales et système productif*, dans lequel elle

---

<sup>20</sup> Devreux, 2016. Elle reproche précisément à Bourdieu une incapacité à dépasser une conception de la reproduction sociale figée par l'habitus et donc à penser le changement social.

<sup>21</sup> Sur ce point, voir aussi Daune-Richard & Devreux, 1992.

<sup>22</sup> Le Feuvre, 2014, p. 267 : un consensus existe quant au « retard » français en matière d'institutionnalisation des études de genre

<sup>23</sup> A cette époque, « la sociologie du travail et des travailleurs se déclinait au masculin neutre (...) à partir de la figure emblématique de l'ouvrier qualifié de la grande industrie » (Maruani, 2014, p. 273-274).

publie un chapitre sur *La parentalité dans le travail : rôles de sexe et rapports sociaux* (Devreux, 1984b). En 1984, elle participe également à l'ATP du CNRS consacrée aux Recherches féministes et recherches sur les femmes, en proposant, avec cinq autres sociologues, un rapport *A propos des rapports sociaux de sexe : Parcours épistémologiques*, dans lequel, avec Anne-Marie Daune-Richard elle signe la partie sur *La reproduction des rapports sociaux de sexe*<sup>24</sup>. En 1987, l'année où débute le terrain de l'enquête sur les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes, ce premier essai est prolongé via l'organisation d'une table ronde internationale sur *Les rapports sociaux de sexe*, qui lui donnera l'occasion de publier un article au titre programmatique : *Les rapports de sexe constituent un rapport social et les hommes en sont l'un des termes : conséquences sur la construction des objets d'analyse* (Devreux, 1988).

Cet investissement prend d'autant plus d'importance pour la chercheuse qu'à la même époque commence à émerger la notion de « genre » en sciences sociales (Maruani, 2014)<sup>25</sup>, dans lequel elle – comme d'ailleurs certaines de ses collègues du même courant – ne se reconnaissent que très imparfaitement : « *Je lis de temps en temps « le genre, qu'on appelait avant rapports sociaux de sexe »... Je ne suis pas du tout d'accord avec cette façon de voir les choses parce que, quand le genre est pensé comme un rapport social, à la limite, ça peut aller, mais quand le genre est pensé comme une catégorie d'individus, c'est-à-dire qui classe les gens, entre hommes et femmes, masculin, féminin, etc., du coup c'est une catégorie, ce n'est que le résultat du rapport social, mais le rapport social, on ne sait plus où il est* ». Pour Anne-Marie Devreux, le fait d'étudier un rapport social implique d'étudier « *comment les gens sont dans des rapports sociaux qui définissent leur place. L'objet qui m'intéresse moi, c'est pas tant la catégorie que la manière dont fonctionne le rapport social, et il fonctionne en lien très étroit, en articulation très étroite avec d'autres rapports sociaux, et, dans le cadre de mes recherches, beaucoup avec les rapports de classe* ». En lien avec cette conception critique de la notion de « genre », dès cette époque, les rapports sociaux de sexe sont essentiellement dans leur articulation aux rapports sociaux de classe, comme on le verra plus loin à propos de la structuration de l'échantillon d'enquêtées.

On l'a vu, cette enquête lui sert à affiner les propriétés des rapports sociaux de sexe, en investiguant les liens entre la sphère du travail professionnel et la sphère domestique : « *dans mes premiers travaux, j'avais montré que ces rapports sociaux de sexe étaient transversaux, c'est-à-dire qu'ils agissent transversalement dans la société, alors que au tout début, on avait supposé que les inégalités hommes/femmes étaient produites dans la famille, et qu'elles s'exportaient dans le travail. Et tous nos travaux avaient montré qu'en fait non, ça circulait complètement, et que travail et famille marchaient de concert pour nourrir ce fonctionnement, cette production d'inégalités. Donc j'étais sur la transversalité de rapports sociaux de sexe, et mon enquête sur la grossesse dans le travail, au moment productif, le nourrissait* ».

Avec cette nouvelle enquête, l'idée est de creuser les propriétés de ces rapports, pour approfondir la compréhension de leurs mécanismes, autrement dit « *donner un cadre conceptuel et des catégories intermédiaires pour pouvoir utiliser ce concept de rapport social*

---

<sup>24</sup> Pour une description de cette ATP, voir le rapport de l'enquête sur l'enquête SINEAU Mariette (2016) : Des femmes en politique 1984-1985 (cdsp\_bequali\_sp6) [data set], Centre de données socio-politiques, beQuali. [https://doi.org/10.21410/dshs\\_2016/XPWWW9](https://doi.org/10.21410/dshs_2016/XPWWW9)

<sup>25</sup> Sur ce point, voir également ANEF, 1996 ; Bash, 1983 ; Clair, 2013 ; Fassin, 2008 ; Fougeyrollas-Schwebel, 2001 ; Kail, 1982 ; Lagrave, 1990 ; NQF, 1984 ; Rouch, 2001.

*de sexe », et notamment tester l'hypothèse de liens entre le productif et le reproductif : « on travaillait sur une hypothèse d'une articulation travail/famille pour les hommes et pour les femmes, et on commençait à se dire, « mais il y a du reproductif dans le productif », c'est-à-dire dans la sphère de la production économique il y a du reproductif, c'est-à-dire il y a de la reproduction de la force de travail, il y a de la prise en charge des autres, donc du travail de reproduction, qu'on n'appelait pas encore du « care » mais, qui était de la prise en charge, au sein même de l'activité professionnelle, des autres ». L'inverse étant aussi vrai, puisque « il y a, à travers le travail domestique, du productif dans la sphère de la reproduction, dans la sphère familiale, parce que le travail domestique est une production de services, au service de la famille, mais qui n'est pas comptabilisé. »*

Il faut s'arrêter un instant sur la définition des termes utilisés. Au singulier, le terme « rapport social » renvoie à une conceptualisation synthétique ; au pluriel, les rapports sociaux désignent les formes et les modalités concrètes, observables, du rapport social. Leur « transversalité » doit aussi être précisée : pour Anne-Marie Devreux, « affirmer que les sexes sociaux sont construits par un rapport qui traverse l'ensemble de la société revient à dire que c'est une même logique qui est à l'oeuvre dans les différents champs du social pour reproduire les places des sexes, même si cette logique revêt des formes différentes dans l'un et l'autre champs » (Daune-Richard, Devreux, 1992).

Ensuite, si le terme de « reproduction » est utilisé par opposition à celui de « production », il ne s'agit cependant pas du sens « classiquement » donné au terme de reproduction sociale<sup>26</sup> : pour Anne-Marie Devreux, la reproduction inclut, à partir de la production des enfants, et plus largement des individus, un ensemble d'activités à l'exclusion des activités de production des marchandises (Devreux, Combes, 1993). Dit autrement, « la reproduction n'est pas une simple duplication (production du même) mais bien un processus, continu et complexe, de production des conditions d'existence d'un système » (Daune-Richard, Devreux, 1992). Un des enjeux de l'enquête va être d'étudier les paradoxes de l'invisibilisation de ce travail productif.

## 2.3-Question de recherche et niveaux de l'analyse

### *2.3.1-Poser la question de recherche*

Revenant quelques années plus tard sur l'idée sous-jacente à l'enquête (Devreux, Combes, 1993), Anne-Marie Devreux écrit qu'il s'agissait d'étudier « les relations entre la sphère [de la production] des marchandises et celle de la reproduction de la force du travail », en faisant l'hypothèse d'une autonomie relative de ces 2 sphères et d'une « assignation prioritaire des femmes à la sphère domestique » - i.e. de la reproduction de la force du travail, qu'il s'agisse de la production d'enfants dans la sphère domestique mais aussi de la reproduction-care dans la sphère professionnelle. C'est en fonction de cela qu'est analysée la place des femmes sur le marché du travail : « étant admis que la fonction socialement prioritaire des femmes est d'assumer les charges domestiques, on s'interroge sur les conséquences que cela entraîne quant à leur mode d'insertion sur le marché du travail et corollairement sur les effets éventuels de cette insertion sur la définition de la place sociale des femmes ».

L'enquête *Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes* constitue l'occasion pour Anne-Marie Devreux de tester une hypothèse sur l'articulation entre ce productif et le reproductif, et pour cela il lui fallait trouver un objet, un moment de la vie des femmes adapté : ce sera le moment de la grossesse.

---

<sup>26</sup> Au sens d'une transmission des positions sociales, des façons d'agir ou de penser, d'une génération à une autre, dans un contexte où la mobilité sociale intergénérationnelle est relativement limitée.

C'est en fait la précédente enquête qu'elle avait réalisée sur les trajectoires professionnelles et familiales des femmes actives de quatre catégories socio-professionnelles (ouvrière, employée, professions intermédiaires et cadres supérieurs ou professions libérales) qui l'a convaincue de la nécessité de partir de ce moment-là pour étudier cette articulation : « *dans cette enquête, on passait évidemment sur le moment où elles avaient leurs enfants et où elles les élevaient, donc toute la période sans enfants, les études, etc., on reconstituait tout l'itinéraire et puis on voyait comment s'insérait la trajectoire familiale, donc la mise en couple, le mariage éventuellement, le premier enfant, les délais, le deuxième enfant, jusqu'au divorce éventuellement, jusqu'au moment de l'entretien en fait. Et donc, dans ces entretiens, il apparaissait qu'un moment un peu critique, de l'articulation travail/famille et un moment de choix éventuellement de se maintenir en activité ou retourner au foyer, puisqu'on était dans une période un peu de transition à cet égard, pour les femmes, c'est-à-dire qu'il y avait... après quelle naissance on arrête de travailler ? Et donc là, l'enjeu était un peu... après un enfant peut-être, en étant active mais deux enfants ça devient très, très compliqué. Donc j'avais eu mon attention attirée sur le fait que là, il y avait peut-être un moment critique (...). Donc je me suis dit, « tiens, on va aller voir ce qui se passe au moment même de la grossesse, dans l'entreprise, dans les lieux de travail ». Qu'est-ce que l'entreprise, qu'est-ce que les milieux de travail font de cette intrusion soudaine du familial ».*

En d'autres termes, il s'est agi de « *saisir le moment tout à fait particulier de la fabrication de la vie humaine, donc par la gestation et de la prise en compte des conditions matérielles et mentales et symboliques qui lui sont faites sur le lieu même de production, donc dans les lieux de travail. C'était la seule occasion de voir cette fabrication de la vie humaine mise en œuvre dans les lieux de production* ». Dans une note de synthèse sur l'enquête datant de mars 1988 (cf. infra), après donc la fin du terrain, Anne-Marie Devreux précise que « si, sur la totalité de l'histoire professionnelle, ce temps de gestation occupe peu de place, il apparaît comme un révélateur des enjeux de l'articulation maternité/travail [soit la vie professionnelle et la vie familiale], faisant notamment ressortir le degré de capacité des milieux professionnels à intégrer la dimension familiale de la vie de salariées, et en particulier la fonction sociale de la reproduction biologique ».

Cette enquête conserve néanmoins une particularité concernant les mécanismes des rapports sociaux de sexe, puisqu'elle s'intéresse à une activité, la gestation, qui n'a pas son équivalent chez les hommes : « *cette expérience-là, de vivre dans son corps sa fonction productive et sa fonction reproductive, n'existe pas chez les hommes* ». On a donc affaire à un cas de non-mixité totale (cf. supra).

### 2.3.2-Débats et controverses

Appareiller une enquête spécifique était d'autant plus nécessaire qu'il s'agissait, déjà à cette époque, d'un objet peu investi sociologiquement : « *l'équivalent n'existait pas, il n'existait pas de recherche sur ce sujet en sociologie* ». Le travail des femmes avait cependant fait l'objet d'un certain nombre de travaux qualitatifs en sociologie – des enquêtes majeures pour Anne-Marie Devreux, car elles montrent les articulations des espaces et du temps, notamment : les enquêtes de Monique Haicault (1984) sur les ouvrières de l'électronique, ou sur les femmes employées pour faire du travail ouvrier à domicile, ou encore les travaux de Danièle Chabaud-Rychter et de Dominique Fougeyrollas sur le travail domestique (1985)<sup>27</sup>.

Cette question spécifique avait toutefois fait l'objet de quelques investissements en sciences sociales, mais dans d'autres disciplines voisines, et dans une perspective sensiblement

---

<sup>27</sup> Les matériaux de cette dernière enquête seront bientôt disponibles sur beQuali.

différente. En conséquence, l'enquête d'Anne-Marie Devreux n'est pas venue réellement combler une controverse sociologique, même si elle venait contester un certain sens commun promu selon elle par la démographie nataliste<sup>28</sup> et repris dans un certain nombre de dispositifs publics d'encadrement de la gestation. En épidémiologie, il y avait notamment les travaux de Marie-Josèphe Saurel-Cubisol, qui avait interrogé, dans les hôpitaux, des femmes enceintes sur leurs conditions de travail<sup>29</sup>. Pour Anne-Marie Devreux, en faisant cette enquête il s'agissait de montrer d'abord que la démographie s'intéressait peu, dans les années 1980, aux conditions de travail réelles des femmes enceintes<sup>30</sup>. Il s'agissait ensuite de montrer que les thèses démographiques en vigueur, incarnées notamment par Louis Roussel, promouvaient l'idée de la place des femmes au foyer<sup>31</sup>, et que cette idéologie, datant de la fin de la Seconde guerre mondiale, était démentie par les différences de taux de natalité et d'activité professionnelle des femmes, entre des pays comme, d'un côté la France, où ils restaient élevés tous les deux<sup>32</sup>, et de l'autre l'Allemagne ou le Japon par exemple, où le taux de natalité avait fortement chuté. Bref, saisir cette articulation entre le travail productif et le travail reproductif au moment de la grossesse permettait d'attester de raisons et de certaines conditions qui faisaient qu'un grand nombre de femmes pouvaient quand même continuer à articuler les deux. L'enquête s'inscrit au-delà dans un débat politique, dans un double contexte d'action des pouvoirs publics pour inciter les femmes à arrêter de travailler au moment du 3<sup>ème</sup> enfant, et d'une commande de la CNAF pour ajuster ses politiques envers les femmes.

### *2.3.3-Hypothèses de travail*

Dans le rapport synthétique rédigé fin 1988 (cf. infra), Anne-Marie Devreux rappelle qu'une des hypothèses fortes de cette recherche postule que « la place des femmes dans la hiérarchie sociale et dans la hiérarchie des statuts professionnels influe sur la façon dont leur fonction reproductive et en particulier leur grossesse sont acceptées et prises en compte par le monde du travail ».

Pour ce faire, il s'est agi d'y saisir<sup>33</sup>, dans une série d'emboitements successifs, plusieurs niveaux d'analyse :

1. d'abord la femme enceinte elle-même ;
2. ensuite, à un niveau plus élevé, le milieu de travail et du groupe de collègues, avec ici une hypothèse sur le fait que « la façon concrète dont est vécu l'évènement d'une grossesse puis d'une naissance par le groupe de collègues dans lequel s'insère la future mère participe à la construction de l'image de la maternité dans le travail ». Il s'agit pour la chercheuse de « rechercher la signification des pratiques collectives d'entraide à la femme enceinte et de fête lors de son retour : comportements codés, routiniers, ou pratiques d'appropriation collective d'un processus qui touche chacun », et de

---

<sup>28</sup> On rappelle que sa formation initiale en socio-démographie à Nanterre l'avait sensibilisée à ces thèses.

<sup>29</sup> Cette chercheuse en épidémiologie à l'Inserm avait vu son projet également financé dans le même appel de la CNAF ; Anne-Marie Devreux indique n'avoir jamais dialogué avec elle autrement que de manière indirecte, via l'initiative de la CNAF de réunir leurs comptes rendus d'enquête dans un petit ouvrage de sa collection en 1990.

<sup>30</sup> Voir la note d'activité de la 1er phase (mai/juillet 1986), p. 16, pour un aperçu de la controverse.

<sup>31</sup> Sur ce point, voir aussi Combes, Devreux, 1993.

<sup>32</sup> Dans le projet de 1985, elle écrit que la majorité des enfants naissent (à cette époque) de mères qui travaillent : les données démographiques de l'époque montrent le maintien des mères de famille de 1 ou 2 enfants dans l'activité professionnelle ainsi que la limitation de la famille moyenne à deux enfants ; du coup la question d'avoir des enfants ne peut plus être posée en termes de désincitation à l'activité professionnelle mais en termes d'aménagement de la situation des mères de famille dans le travail, pour que celles-ci puissent éventuellement envisager d'augmenter la taille de leur famille, tout en préservant leur situation professionnelle.

<sup>33</sup> Tel que cela est présenté dans le projet soumis en 1985.

- « chercher dans quelle mesure la grossesse est un événement qui tout en relevant de la sphère privée de la famille est socialisée dans la sphère de travail professionnelle » ;
3. à un niveau encore plus large, le niveau de l'entreprise, comme unité de production, à travers lequel elle souhaite pouvoir saisir les interactions entre d'une part la femme et son groupe de collègues et d'autre part son milieu de travail (avec une hypothèse sur l'influence du taux de féminisation du secteur d'activité professionnelle) ;
  4. enfin le niveau de l'Etat, de la législation et de la politique familiale.

Par ailleurs, deux hypothèses fortes sont formulées :

- Une hypothèse en termes de classes sociales : les attentes du milieu ne sont pas les mêmes par rapport au travail féminin et à l'assignation des femmes à la famille selon que l'on se trouve en milieu ouvrier, d'employé ou de cadre<sup>34</sup>
- Une hypothèse forte en termes de socialisation : « l'acquisition des normes de procréation et de constitution de la famille se poursuit au cours de la vie professionnelle » - donc tout n'est pas joué à l'entrée dans l'âge adulte ou dans la famille : le milieu professionnel joue aussi : « dans les rapports entre les membres de la famille, au moment des prises de décision la concernant, interviendront les représentations et les normes émanant du milieu de travail, que la femme aura sélectionnées, traduites, réinterprétées pour elle-même ». Une ambition de l'enquête à ce propos est de « saisir l'ensemble des stratégies pour se conformer aux modèles dominants circulant dans les milieux de travail, à travers les récits de la vie au travail pendant la grossesse », et qui sont plus ou moins favorables à la maternité, à son articulation avec la vie professionnelle »

Notons dès à présent que l'appareil méthodologique de l'enquête se distingue par un trait original : dès le début, Anne-Marie Devreux ambitionnait de saisir un aspect diachronique des représentations et actions caractérisant les femmes enceintes insérées dans leur milieu familial et leur milieu de travail, via le recours à des entretiens répétés. Précisément un entretien initial suivi d'un second entretien (« complémentaire ») avec les femmes enceintes, à plusieurs mois d'intervalle – on y reviendra plus loin.

### 3-Terrain

Sera ici décrite la partie du terrain la plus importante de cette enquête, consacrée à la réalisation d'entretiens avec des femmes enceintes en situation d'activité professionnelle, ce qui correspond aux niveaux d'analyse 1 et 2 précités. L'autre partie du terrain, correspondant aux niveaux d'analyse 3 et 4 et prenant la forme d'une analyse d'archives et de documentation, sera développée plus rapidement à la fin. Mais, avant d'entrer dans la cuisine de la réalisation des entretiens, il faut au préalable revenir sur l'élaboration de l'enquête, dans sa globalité.

---

<sup>34</sup> Anne-Marie Devreux se fonde sur quelques travaux antérieurs : Gadrey-Turpin, 1982 ; Daune-Richard, 1984 ; sur les cadres, Huppert-Laufer, 1982 ; ou une autre série d'hypothèses sur les PCS : la position de classe et le niveau culturel qui s'y rattache différencient les individus dans leur rapport au corps (Boltanski, 1969).

## 3.1- Le projet déposé et le financement de la CNAF

### *3.1.1-Aspects logistiques*

En novembre 1985, Anne-Marie Devreux dépose un projet de 20 pages suite à un appel à projet lancé par la CNAF en septembre 1985<sup>35</sup> sur le thème « activité féminine – vie familiale ». Sous le titre : « La grossesse des femmes actives : les différents acteurs sociaux face à la dualité maternité / travail »<sup>36</sup>, il s'agissait de viser au départ entre 30 et 40 entretiens avec des femmes enceintes en activité professionnelle.

Son projet est retenu en janvier 1986<sup>37</sup> et la convention de recherche signée en avril de la même année ; dans la foulée, elle reçoit le financement demandé initialement, soit presque 150 000 frs de l'époque<sup>38</sup>, qui devait lui permettre d'embaucher une enquêtrice vacataire – initialement le terrain devait être délégué – ainsi que payer une secrétaire dactylo pour transcrire les entretiens recueillis – 80 transcriptions, correspondant à 40 femmes faisant chacune l'objet d'entretiens répétés. On y reviendra plus loin, 80 entretiens ont *in fine* bien été réalisés, même s'ils ne correspondent pas à cette répartition initiale – 54 femmes au total ont été interviewées, dont un certain nombre à une seule reprise.

### *3.1.2-L'enquête va se dérouler en plusieurs phases*

Une première phase (phase1), avant l'enquête de terrain proprement dit, correspond aux niveaux 3 et 4 du projet de recherche ; Anne-Marie Devreux met en œuvre une recherche documentaire pour analyser la législation de protection de la maternité dans le travail, du point de vue de l'Etat mais aussi des entreprises. Ce premier volet, démarré dès la sélection du projet, a fait l'objet du premier rapport intermédiaire de recherche produit sur la période mai-juillet 1986.

Vient ensuite, la phase de terrain proprement dit (phase2), qui correspond aux niveaux 1 et 2 du projet de recherche ; cette phase ne démarre qu'en décembre 1986 selon Anne-Marie Devreux<sup>39</sup>, suite à un retard important pris dans les démarches auprès de la CNIL (on y reviendra plus loin) et qui va se poursuivre jusqu'au début du printemps 1988. C'est durant cette période que les femmes enceintes en activité vont être identifiées et contactées, et les entretiens réalisés.

Cette phase de terrain se divise en deux vagues :

- Une première vague d'entretiens dont la caractéristique est de reposer sur la mobilisation des fichiers d'une CAF. Bien qu'on ne dispose pas de toutes les dates précises, on peut dater le début de cette vague à janvier 1987 et sa fin à juillet<sup>40</sup>. Cette première vague se divise elle-même en deux périodes. Durant une première période, sont mis en œuvre les entretiens initiaux, dont on sait qu'ils courent de janvier à février 1987 ; sur ces deux mois, 45 femmes enceintes sont interrogées. Puis durant une seconde période, sont mis en œuvre des entretiens complémentaires – pour ceux dont la date est connue, on sait qu'ils se déroulent entre mai et juillet 1987 ; 26 entretiens complémentaires sont finalement réalisés.

---

<sup>35</sup> Voir la série cdsp\_bq\_s12\_pre\_admi\_prog.

<sup>36</sup> Voir le document cdsp\_bq\_s12\_pre\_admi\_prog\_fr\_proposition\_resum1.

<sup>37</sup> Sur les autres projets retenus dans cet appel : cdsp\_bq\_s12\_pre\_admi\_prog\_fr\_appelaprop\_artcl\_modif

<sup>38</sup> Exactement 146 258 frs ; voir la série cdsp\_bq\_s12\_pre\_admi\_budg.

<sup>39</sup> La première date connue dans les archives est le 12 janvier 1987

<sup>40</sup> La seule date connue est début juillet 1987.

- Ensuite une seconde vague d'entretiens destinés à compléter le corpus avec notamment des profils d'ouvrières, qui manquaient dans l'échantillon constitué à partir des fichiers de la CAF. Cette seconde vague se superpose en partie à la première, puisqu'elle se déroule entre avril 1987 et mars 1988. Durant cette seconde vague, le rythme de réalisation des entretiens est beaucoup plus lâche, en fonction des rencontres ; 9 entretiens supplémentaires sont finalement réalisés.

<b>Périodes</b>	Janvier – Juillet 1986	Décembre 1986 – mars 1988		1987 – décembre 1988
<b>Phases de l'enquête</b>	Phase 1	Phase 2		Phase 3
<b>Activités réalisées</b>	Recherche documentaire	Réalisation des entretiens		Transcriptions des entretiens, analyse
		vague 1 <i>fichiers CAF et secondairement sollicitations directes</i>		vague 2 <i>sollicitations directes</i>
		période 1 (janvier-février 1987)	période 2 (mars-juillet 1987)	mars 1987-mars 1988
		entretiens initiaux	entretiens complémentaires	entretiens hybrides

Enfin la dernière phase de l'enquête (phase 3) va constituer dans la fin de la transcription des entretiens recueillis puis leur analyse, en vue de produire le rapport de recherche, qui sera remis à la CNAF en décembre 1988.

On va maintenant dérouler et préciser ces différentes phases.

### 3.2- Premières opérations de terrain : définition de l'échantillon et recrutements

#### *3.2.1-Passer par les fichiers de la CAF pour « recruter » les femmes enceintes en activité professionnelle*

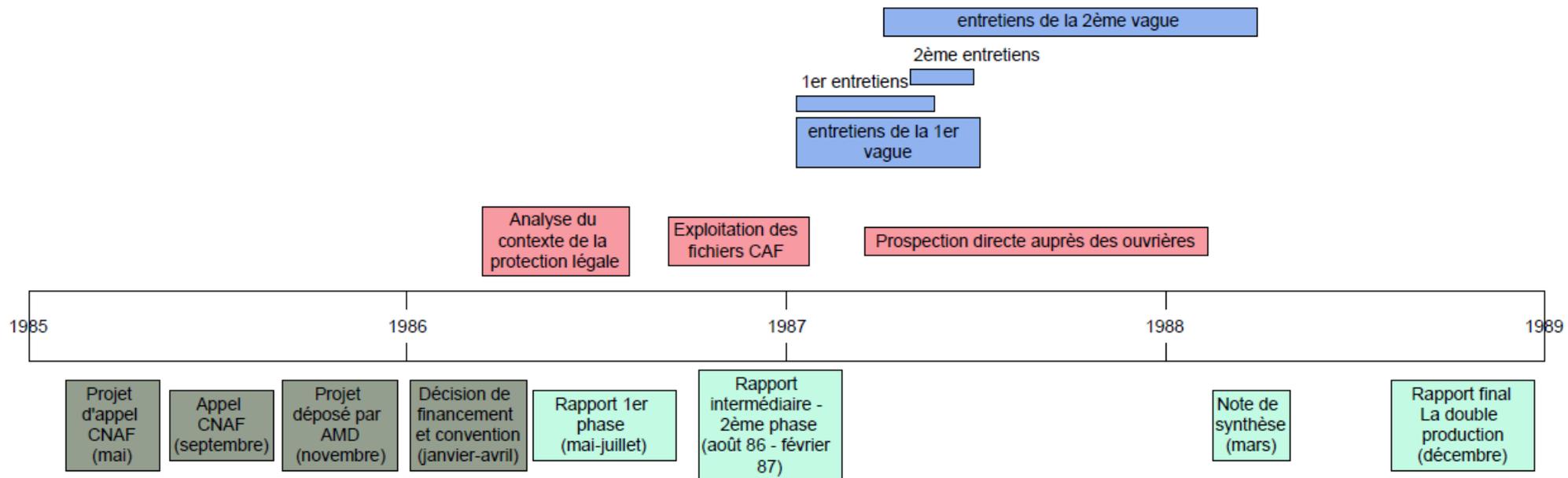
Pour recruter ses enquêtés, Anne-Marie Devreux fait le choix de passer par les fichiers de la CAF de Paris, afin de cibler directement des femmes enceintes en activité professionnelle (identifiées par le fait qu'elles percevaient une allocation « jeunes enfants »)<sup>41</sup>. Au préalable, elle fait une demande à la CNIL fin 1986. Cet aspect est important car il retarde un peu le démarrage de l'enquête de 3 à 4 mois, mais finalement celle-ci démarre avant même la réponse positive de la CNIL<sup>42</sup>. Anne-Marie Devreux justifie le bien-fondé de son refus de passer par des directions ou les RH d'entreprises afin d'éviter d'être perçue comme une émissaire des directions<sup>43</sup>.

<sup>41</sup> Dans le « Rapport intermédiaire - Deuxième phase Août 1986 - Février 1987 » est détaillée la collaboration avec le département Structures-Organisations-Méthodes de la CAF de la région parisienne pour accéder aux fichiers / relevés de déclarations de grossesse.

<sup>42</sup> L'avis de la CNIL n'est rendu que le 13/03/1987 et les 45 premières femmes enquêtées avaient déjà été interrogées.

<sup>43</sup> Néanmoins, par un effet boule de neige, l'accès via les fichiers de la CAF à une directrice d'entreprise lui a permis, après l'entretien, d'accéder à deux secrétaires de la même entreprise, sans que, visiblement selon elle, cela ne pose de problème d'influence.

## Chronologie des grandes étapes de l'enquête



On notera également que, aussi bien pour des raisons de commodité – difficultés de se déplacer trop loin de Paris pour faire les entretiens – que de comparaison – choix de ne pas faire de comparaison géographique afin de pouvoir neutraliser la question des bassins d'emploi – l'enquête a été limitée à la région parisienne ; la majorité des entretiens ont eu lieu à Paris même ou en petite couronne, et quelques-uns dans la région où vivait Anne-Marie Devreux (à la limite du département 78).

On trouve dans les archives papier de l'enquête une description précise des opérations d'échantillonnage et des objectifs poursuivis<sup>44</sup>. Précisons simplement ici que la base était le fichier de déclarations de grossesse au cours d'une semaine de décembre 1986. Les femmes enceintes ont ensuite été sélectionnées sur la base de la profession déclarée, convertie ensuite en PCS.

### 3.2.2-Des professions déclarées aux PCS

On comprend que le repérage des positions socioprofessionnelles des femmes enceintes ait été difficile car il était lié à une profession déclarée par les femmes elles-mêmes, sans vérification en amont de la part de la CAF, les informations ainsi fournies pouvant n'être que très approximatives ; en effet l'allocation jeune enfant n'était pas attribuée sur la base d'un travail professionnel mais sur la base d'une grossesse ; il pouvait donc y avoir un biais d'auto-déclaration.

Le classement des femmes identifiées via les fichiers de la CAF selon la grille des PCS constitue ainsi une reconstruction a posteriori, contrôlée par la chercheuse : « à la CAF j'ai demandé des professions. Je pouvais pas leur demander des PCS, parce que c'est pas la CAF qui fonctionne avec les PCS. Mais nous, quand on part par les PCS, on a les catégories de l'INSEE » (...) et je les ai regroupées moi en prenant justement leur appartenance, leur profession, dans la grille ». Ensuite les femmes ont été regroupées dans 4 grandes classes sociales à partir des catégories socioprofessionnelles, « comme d'ailleurs la plupart des sociologues faisaient à l'époque, c'est-à-dire que c'était le classement des catégories socioprofessionnelles qui induisait le travail sur les classes ».

Initialement, Anne-Marie Devreux avait organisé son échantillon autour des 4 classes sociales déjà mobilisées dans sa précédente enquête – avec 10 femmes envisagées par catégorie, soit 40 personnes en tout. L'hypothèse sur laquelle elle s'est appuyée « visait à comparer les conditions faites à la gestation, selon le statut social, socioprofessionnel des femmes interviewées »<sup>45</sup>.

La chercheuse remet les choses dans le contexte de l'époque, où il était assez facilement admis que l'énoncé de la profession et le classement par les catégories de l'INSEE de ces professions annonçaient l'appartenance sociale de classe ; « ce qui peut tout à fait être discuté, et ce qui a été d'ailleurs discuté, les classes populaires par exemple ont été vraiment revues, notamment par le biais de la culture, les pratiques culturelles, des choses comme ça, qui sont un peu plus élargies ». On verra plus loin en effet que Anne-Marie Devreux a discuté a posteriori la pertinence de cette classification professionnelle pour avoir accès aux classes sociales, et les archives portent d'ailleurs la trace de reclassement de quelques femmes. L'autre distanciation par rapport à cette grille manifeste une originalité vis-à-vis des travaux de l'époque, via une définition de la classe sociale qui échappe au biais de l'homogamie

---

<sup>44</sup> Ces documents, parce qu'ils contiennent essentiellement des informations nominatives sur les femmes enceintes allocataires de la CAF, n'ont pas été intégrées au corpus mis à disposition sur beQuali. Une description de ces opérations est toutefois disponible dans le rapport intermédiaire de février 1987.

<sup>45</sup> Rapport de synthèse, décembre 1988.

supposée : « à l'INSEE la classe sociale était donnée par la profession du chef de ménage, donc celle du mari, or moi je voulais voir des femmes avec leur classe sociale, d'une certaine façon, à elles, c'est-à-dire définie par leur propre profession »<sup>46</sup>.

Anne-Marie Devreux fait le choix de dépasser la pratique courante consistant à postuler une homogamie sociale entre conjoints pour au contraire prendre en compte la position socioprofessionnelle des femmes en propre, indépendamment de celle de leur mari ou conjoint. Dès le rapport intermédiaire de 1986-87<sup>47</sup>, la chercheuse livre une réflexion sur les limites de cette catégorisation, en prenant en compte la situation professionnelle réelle des femmes et en s'interrogeant sur les limites présumées de la partition entre ouvrières, employées (administratives de la fonction publique et d'entreprise, de commerce), professions intermédiaires (professions de la santé, du travail social, administratives, commerciales, très importantes du point de vue de l'emploi féminin), et cadres et professions intellectuelles supérieures (incluant professions libérales et cadres de la fonction publique)<sup>48</sup>. Avant même que le terrain ne soit terminé, la chercheuse fait l'hypothèse que l'analyse du contenu des entretiens lui fera probablement déconstruire une partie de ces classements ou en tout cas opérer des regroupements entre catégories selon le niveau de responsabilité dans l'exercice de la responsabilité et dans la hiérarchie.

Pour atteindre un effectif suffisant, plusieurs tris par la CAF ont été nécessaires, en fonction des requêtes et des résultats évalués par Anne-Marie Devreux par rapport à ses attentes. La chercheuse s'attendait notamment à des difficultés pour trouver des ouvrières enceintes dans la région, ce qui n'a pu être confirmé qu'après ces opérations de tris.

### 3.2.3-Les sollicitations via la CAF ou via des employeurs ou des institutions

Une fois les personnes sélectionnées : une lettre signée par la direction de la CAF exposant les motifs de la recherche et les conditions légales de protection de l'anonymat des personnes était envoyée à chacune des femmes enceintes retenues ; elle comportait un coupon-réponse rédigé de façon à ce que seules les femmes qui acceptaient le principe de l'enquête aient à répondre, dans un délai assez bref (8 à 10 jours selon les séries d'envoi)<sup>49</sup>. Selon la chercheuse, il s'agissait de cette façon « de raccourcir au maximum les délais d'attente et sélectionner d'emblée des personnes "a priori" plutôt "coopérantes" ».

Sur cette base, l'enquête a démarré avec ce réservoir de 46 répondantes<sup>50</sup>.

Cependant, des refus sont classiquement intervenus, ce qui fait que sur ces 46 femmes contactées via la CAF, seules 33 ont finalement pu être interviewées<sup>51</sup>.

---

<sup>46</sup> Pour une critique des préjugés implicites dans les modes de classement social des femmes dans les travaux sociologiques, voir Delphy, 1977.

<sup>47</sup> Voir p. 7 ainsi que p. 14 et s. ; elle précise ainsi que la profession déclarée sur le feuillet de la CAF et celle indiquée en entretien pouvaient ne pas correspondre.

<sup>48</sup> Par exemple, elle souligne l'hétérogénéité des cadres féminines, avec des inégalités fortes de salaires chez les femmes. On notera que dans le projet déposé en 1985 d'emblée le secteur primaire (agriculture, etc.) est écarté, sans doute en lien avec la rareté de ces profils dans la configuration économique du bassin d'emploi de la région parisienne.

<sup>49</sup> Voir le rapport intermédiaire de février 1987, p. 16.

<sup>50</sup> Voir le tableau récapitulatif p. 6 qui liste le taux de réponse selon le nombre de lettres envoyées, par UG ; au total : 46 réponses pour 181 courriers envoyés. On notera un accord plus marqué chez les cadres et professions supérieures.

<sup>51</sup> Ont été enregistrés 4 refus lors de la prise de contact téléphonique, 5 personnes n'étaient pas joignables, et le profil de 4 autres personnes ne correspondait finalement pas à l'enquête.

CAJ

## centre de sociologie urbaine

association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Équipe de Recherche CNRS n° 287

Paris, le 19 décembre 1986

Madame,

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales s'intéresse aux conditions de vie et de travail des femmes enceintes et m'a chargée de diriger une enquête sur ce sujet.

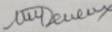
Il s'agit de comprendre comment les femmes concilient leur activité professionnelle avec leur état de grossesse et de voir comment cette situation est prise en compte par les milieux de travail.

Accepteriez-vous de participer à une telle enquête et de nous recevoir ma collaboratrice, Mme Irène Jonas, ou moi-même pour un entretien ? Je tiens à vous rappeler que l'anonymat de vos réponses vous est garanti par la loi ; en outre, vous pourrez, si vous le désirez, avoir accès aux résultats de la recherche lorsque ceux-ci seront publiés.

Si vous êtes d'accord avec le principe de cette enquête, vous pouvez, à votre convenance, soit laisser votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone au secrétariat de la consultation de gynécologie-obstétrique de l'hôpital, soit me joindre directement :

- au CSU, tél : [redacted] (P. [redacted])
- ou à mon domicile, tél : [redacted] (y compris le soir et le samedi).

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Anne-Marie DEVREUX  
Chargée de Recherche au  
Centre National de la Recherche  
Scientifique (CNRS).

CENTRE DE SOCIOLOGIE URBAINE  
5, avenue Reine  
94000 CHAMPIGNY SUR MARNE

118, rue de la Tombe Lescotte, 75014 Paris - Tél. : 323 50 50 - c.c.p. 11524-SI Paris



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LA REGION PARISIENNE

Madame,

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne participe à une étude sur les conditions de vie et de travail des femmes enceintes exerçant une activité.

Cette recherche doit permettre de savoir comment se situe la grossesse des femmes dans leur vie professionnelle et familiale et comment elles parviennent à concilier l'état de femme enceinte et celui de femme active.

Pour cela, le C.N.R.S. est chargé de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de familles dont la vôtre.

C'est pourquoi si vous n'y êtes pas opposée, une représentante de cet organisme prendra contact avec vous dans les jours prochains. Votre collaboration permettra une réflexion sur la protection sociale des femmes et je vous en remercie par avance.

L'exploitation et l'analyse des interventions seront anonymes et seules la chargée d'étude et l'enquêtrice du C.N.R.S. auront connaissance des informations recueillies.

Je vous précise par ailleurs que vous disposez, selon la loi du 6 janvier 1978 - n° 78-17, d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent au siège de la Caisse de Paris et que vous pourrez, si vous le souhaitez, avoir connaissance des résultats de cette étude.

En tout état de cause, la réponse au questionnaire ci-après est facultative, et votre choix, quel qu'il soit, sera respecté.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR GENERAL

J. LAVALLÉE



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE LA REGION PARISIENNE

DIVISION S.O.M. \*

Madame \_\_\_\_\_ N° Allocataire [redacted]  
accepte d'être interviewée par le Centre National de Recherche Scientifique (Centre de Sociologie Urbaine)

\* à retourner avant le \_\_\_\_\_

Lettre de présentation de l'enquête aux femmes enceintes sollicitées via les fichiers de la CAF, avec le coupon réponse

En parallèle, Anne-Marie Devreux avait démarré une campagne de sollicitation directe d'employeurs ou d'institutions dans un but informatif, à savoir collecter de l'information sur la manière dont les problématiques de gestion de la grossesse au travail étaient prises en charge au niveau de l'entreprise – ce qui correspond au niveau 3 de la question de recherche vue précédemment. Cette campagne va donner lieu à la collecte de documentation<sup>52</sup> et de quelques témoignages<sup>53</sup> : d'assistantes sociales (en PMI et chez Renault), de professionnelles d'une consultation de gynéco-obstétrique d'un hôpital public de grande banlieue de l'Ouest parisien (surveillantes, chef de service, sages-femmes), d'un service social d'une blanchisserie, etc. L'objectif de cette démarche était aussi de trouver des ouvrières enceintes, qui étaient peu présentes dans l'échantillon construit sur la base des fichiers de la CAF. En pratique, les premiers contacts sont pris dès le printemps 1986 avec un service hospitalier de gynéco-obstétrique de la vallée de la Seine<sup>54</sup>, sans pouvoir toucher d'ouvrières – 6 femmes relevant d'autres PCS sont toutefois trouvées par ce biais. La chercheuse prend ensuite contact avec une sage-femme exerçant à mi-temps en PMI d'une ville essentiellement constituée de cités habitées par des familles de couches populaires ; ce contact permet de mobiliser 2 personnes effectivement de milieu populaire, dont une ouvrière d'usine. Quatre autres femmes sont recrutées par interconnaissance ou via les premières interviewées elles-mêmes, selon un effet boule de neige. Au total, cette campagne de sollicitation directe permet d'entrer en contact avec 12 femmes enceintes supplémentaires.

Sollicitation directe	
hôpital	6
PMI	2
Divers (par interconnaissance ou via les femmes interviewées)	4
Total	12

### 3.2.4-A la poursuite des ouvrières

Fin février 1987, lors de la remise d'un second rapport à la CAF, 45 femmes enceintes avaient été rencontrées une première fois. Comme on vient de le voir, très peu d'ouvrières avaient pu être touchées. Anne-Marie Devreux avait fait appel à des UG (unités de gestion) des « banlieues ouvrières » de la CAF, mais là-aussi sans succès. Elle décide alors de renforcer le démarchage auprès d'entreprises<sup>55</sup>.

Un dernier effort de recrutement mené sur environ une année supplémentaire, entre février 1987 et mars 1988<sup>56</sup>, auprès d'entreprises ou d'hôpitaux essentiellement, lui permet de toucher 9 femmes enceintes supplémentaires. Au départ, ce sont surtout des non ouvrières

<sup>52</sup> Voir les documents de la série <cdsp\_bq\_s12\_col\_docu\_indv>.

<sup>53</sup> Voir les documents de la série <cdsp\_bq\_s12\_col\_entr\_indv>.

<sup>54</sup> Anne-Marie Devreux a rencontré la sage-femme surveillante, et a pu déposer une lettre dans le service, destinée à faire connaître l'enquête aux femmes enceintes patientes, qui venaient consulter. Dans le rapport de mai-juillet 1986, p. 22, il est précisé qu'« il est envisagé de mener quelques investigations auprès des médecins du travail et des services sociaux des entreprises », un volet qui ne faisait pas partie du projet initial déposé en 1985. C'est au cours des démarches d'échantillonnage que l'occasion a été trouvée de parler du thème aux praticiens. Avec le fichier de la CAF, il s'agissait d'une zone géographique importante, au-delà de la ville de Paris stricto sensu, couverte à l'époque par la caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne.

<sup>55</sup> Par exemple, elle fait une interview d'une déléguée du personnel à Renault le 25/03/1987, et un autre entretien en mai 1987. D'autres entreprises de la région sont également démarchées (dans le domaine de la construction aéronautique, de la conserverie, de la construction mécanique).

<sup>56</sup> L'entretien daté le plus tardif est du 18/03/1988 (Mme Le Loup)

(employées, professions intermédiaire, même une cadre) qui sont trouvées par ce biais. Ce n'est que début 1988 qu'elle trouve enfin 5 ouvrières qui acceptent d'être interviewées, ce qui porte à 7 le nombre d'ouvrières finalement interrogées dans l'enquête.

Anne-Marie Devreux écrit dans une note de synthèse en mars 1988 qu'il lui a « fallu près d'un an de recherches, pour constituer une population d'ouvrières à peu près équivalente aux autres sous-échantillons », ajoutant que ce n'était pas surprenant compte tenu de ce que l'on sait à la fois de l'emploi féminin et de la composition sociodémographique de la ville de Paris dès le milieu des années 1980 (et qui est encore plus vrai 30 ans après) « *les emplois ouvriers commençaient à disparaître en région parisienne, et les emplois ouvriers de femmes encore plus.* »<sup>57</sup>.

Au total, sur les 54 femmes interviewées au moins une fois, 33 femmes ont été contactées via la CAF, et 21 via des sollicitations directes.

### 3.3-Retour sur la réalisation pratique des entretiens

#### *3.3.1-Un dispositif méthodologique basé sur des entretiens répétés*

L'objectif de l'enquête, rappelons-le, était d'étudier le moment de la grossesse au travail, comme un moment critique d'articulation entre travail productif et reproductif – où les deux se mêlent. Ce point est central : il s'agissait de saisir les changements d'attitude ou de représentations des femmes à deux moments distincts de la grossesse et du rapport au travail professionnel, en lien également avec les changements intervenus dans le milieu de travail : « *voir au début de la grossesse des femmes déjà enceintes* » puis les revoir « *vers la fin, si possible avant l'accouchement, c'est-à-dire encore en situation de travail, ou très proche de la situation de travail, de façon à ce que le vécu (du travail) soit bien présent, et pas déjà complètement bouleversé par la naissance* ». D'où la nécessité de réaliser successivement 2 entretiens avec chaque enquêtée. On trouve dans les différents documents de l'enquête les objectifs spécifiques assignés par la chercheuse à ces deux entretiens et à leur articulation ; on se contentera de souligner ici quelques points importants.

Initialement, il était prévu de respecter un délai de 3 mois environ<sup>58</sup> entre l'entretien initial, réalisé vers le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse, et l'entretien complémentaire, réalisé vers le 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> mois de grossesse.

Le premier entretien a généralement été mené autour du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse, dans le but de situer la femme socio-démographiquement, reconstituer sa trajectoire professionnelle et familiale, ainsi que resituer cette grossesse dans cet itinéraire et dans la vie de travail<sup>59</sup> et « recueillir une première "version" de ses représentations par rapport au travail professionnel, à ses projets familiaux, au moment où elle vient de commencer et d'annoncer une grossesse qui est donc connue mais pas encore directement perceptible ou peu visible pour son

---

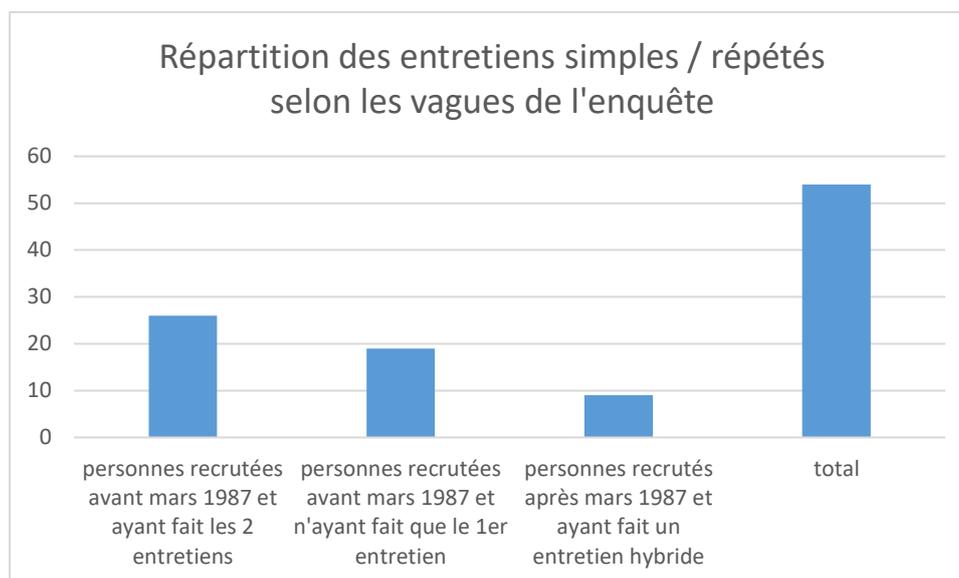
<sup>57</sup> Dans le rapport, elle explique que la raison est à chercher du côté de la spécificité du rapport que les ouvrières entretiennent à l'emploi au cours de leur trajectoire professionnelle, fait de passages fréquent d'un emploi à l'autre voire d'un type d'emploi à l'autre ou de moment d'activité et d'inactivité professionnelle. Sur ce point, voir Chabaud et al. (1984, 1985) : ce n'est pas au moment où, au cours de leur carrière, elles sont dans des emplois industriels que les femmes font des enfants.

<sup>58</sup> Dans les faits il est difficile de dire si ce délai est le même pour tous les entretiens, en raison d'un nombre important d'entretiens non datés ou datés de manière approximative dans les archives. Pour les cas où les dates sont suffisamment précises, on observe que le délai effectif varie entre 3 et 5 mois.

<sup>59</sup> C'est-à-dire connaître, par elle, son milieu professionnel et les rapports qu'elle entretient avec lui (niveau de connaissances de ses droits de femme enceinte, rapports avec les collègues et la hiérarchie, conditions physiques et psychologiques du travail).

entourage »<sup>60</sup>. Lors du premier entretien, la femme interrogée est donc présente à la fois dans la sphère du travail professionnel et dans la sphère familiale.

Le 2<sup>ème</sup> entretien, complémentaire, a généralement été effectué environ 15 jours après le début du congé de maternité ; il visait à retracer « l'ensemble de la grossesse et saisir le sens et le vécu de l'expérience d'inactivité professionnelle, même temporaire, pour ces femmes inactives ». Ce 2<sup>ème</sup> entretien servait également à « recueillir des attitudes à l'égard des normes concernant les modalités de constitution de la famille, la maternité, et le travail productif ». Mené avant l'accouchement, il s'agissait de « disposer d'un récit complet de la grossesse, sans toutefois risquer une dérive sur l'accouchement et la venue de l'enfant ». Lors de ce second entretien, la femme interrogée n'est normalement plus présente que dans la sphère familiale. Ce second entretien pouvait aussi servir à compléter certains éléments du parcours pas assez creusés lors du premier entretien.



En pratique, dans certains cas, la grossesse était trop avancée lors du 1<sup>er</sup> entretien, ce qui empêchait de respecter ce protocole. Anne-Marie Devreux a alors modifié les contours du 1<sup>er</sup> guide d'entretien, qui incluait davantage de questions sur le vécu physique et l'aspect médical de la grossesse, ce qui équivalait à une sorte d'hybridation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> entretien. Dans le rapport de mars 1987, la chercheuse dénombre 12 femmes entrant dans ce cas de figure, sur les 45 femmes enceintes rencontrées lors de la 1<sup>ère</sup> période de la première vague (janvier-février 1987, cf. supra). Le même processus d'hybridation est à l'œuvre pour les entretiens de la 2<sup>nde</sup> vague, notamment ceux réalisés début 1988 où, pour des raisons de contraintes temporelles liées aux attentes de la CNAF, il n'était plus possible de suivre ce protocole et d'attendre à nouveau 3 ou 4 mois pour réinterroger la personne. Anne-Marie Devreux a alors pris le parti, là-aussi, de mêler les deux entretiens lors d'une seule rencontre.

Ci-dessus un graphique résume l'articulation entre les vagues d'entretien et la distribution entre les différents cas de figure qui viennent d'être énumérés<sup>61</sup> :

- Les enquêtées pour lesquelles il a été possible de suivre ce protocole d'entretiens répétés – soit 26 femmes enceintes (pour un total de 52 entretiens réalisés)

<sup>60</sup> Rapport de mars 1987, p. 44.

<sup>61</sup> Il a été possible de reconstituer cette distribution grâce aux documents intermédiaires du terrain qui permettent de suivre le recrutement catégorie par catégorie, avant et après mars 1987.

- Les enquêtées recrutées après mars 1987 et pour lesquelles il a été nécessaire d'hybrider d'emblée le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> guide d'entretien lors d'une seule et unique rencontre – soit 9 femmes enceintes (pour un total de 9 entretiens réalisés)
- Les enquêtées restantes, au nombre de 19, qui soit n'ont pu répondre qu'au premier entretien (le second entretien prévu ayant dû être annulé) ou pour lesquelles il a été possible d'anticiper l'impossibilité de réaliser un 2<sup>nd</sup> entretien en incluant d'emblée des questions relevant du guide de l'entretien complémentaire<sup>62</sup> (pour un total de 19 entretiens)

Au total, l'enquête repose principalement<sup>63</sup> sur 80 entretiens réalisés avec 54 femmes qui ont toutes été interrogées au moins une fois.

### 3.3.2-La division du travail de réalisation des entretiens

#### La délégation d'une partie du terrain à une enquêtrice

Dans le projet déposé en 1985 Anne-Marie Devreux avait anticipé de déléguer la réalisation des entretiens à une autre personne sous la forme de vacations ; en pratique, une fois le projet lancé, elle a réparti le travail entre elle-même et une enquêtrice professionnelle un peu plus jeune qu'elle, Irène Jonas, qu'elle connaissait via son laboratoire et qui avait une formation en sociologie<sup>64</sup>. Il s'agissait pour la chercheuse de se donner les moyens de réaliser 80 entretiens en un laps de temps limité, tout en conservant un rapport direct et personnel au terrain.

En pratique, la répartition s'établit comme suit : si on considère les 54 femmes enquêtées qui ont toutes au moins réalisé le 1<sup>er</sup> entretien, Irène Jonas en a réalisé 31 et Anne-Marie Devreux en a réalisé 22. Si on prend en compte les entretiens complémentaires, correspondant au 2<sup>nd</sup> guide, Irène Jonas en a réalisé 20 de plus, et Anne-Marie Devreux 6 de plus. On arrive alors à la répartition suivante : au total, sur les 80 entretiens menés, Irène Jonas en a réalisé 51 (soit environ 2/3 du corpus) et Anne-Marie Devreux 28 (soit environ 1/3 du corpus).

#### L'élaboration et le test des grilles d'entretien

Dès le projet élaboré en 1985, Anne-Marie Devreux projetait d'élaborer une grille d'entretien qui permette de saisir 2 moments de la grossesse et son articulation avec le travail professionnel. Pour saisir ces deux moments sensiblement différents, à travers deux entretiens distincts, il a fallu mettre en place deux guides spécifiques.

Initialement, les guides ont été élaborées par Anne-Marie Devreux en se basant sur les matériaux de sa précédente enquête sur les trajectoires professionnelles et familiales des femmes actives (cf. supra), en se centrant cette fois-ci sur les conditions de travail et de vie dans les milieux de travail. Elle explique comment elle a fait en pratique : « *j'ai dû mettre à plat toutes mes questions. Je travaille beaucoup comme ça, d'ailleurs ça doit se voir dans mes résultats. J'ai peut-être adopté cette méthode matérielle après, c'est-à-dire, où je mettais des*

<sup>62</sup> Elle précise dans le rapport de mars 1987 qu'une douzaine de femmes recrutées entre janvier et février 1987 sont concernées, sur les 45 rencontres durant cette période : une femme avait déjà accouché au moment de faire le 2<sup>ème</sup> entretien, et une autre avait fait une fausse couche mais avait tenu à faire l'entretien pour elle-même ; les 10 autres étaient trop avancées dans la grossesse pour faire le 2<sup>ème</sup> entretien.

<sup>63</sup> Ne sont comptabilisés ici que les entretiens réalisés avec les femmes enceintes, à l'exclusion des entretiens réalisés avec des informatrices et informateurs dans des entreprises ou des institutions.

<sup>64</sup> Voir son site personnel <http://www.irenejonas.fr/Biographie.html> ; elle s'y présente comme sociologue et photographe indépendante, titulaire d'un DEA de sociologie.

*espèces de bulles, comme ça, de questions, et puis, avec des liens, des flèches, je construis les liens entre les flèches. Et puis après on construit un guide d'entretien ».*

Elle explique s'être beaucoup appuyée sur des hypothèses antérieures, par exemple sur la transmission des modèles maternels en matière d'articulation entre travail domestique et professionnel : *« j'avais quand même des hypothèses de travail, forcément, et donc des questions, des thèmes, qui ont été déclinés en questions, qui ont été traduits en questions, par exemple les conditions matérielles de travail, la place qu'on a, est-ce qu'on travaille debout ou assise, bien sûr, les temporalités, les pauses, est-ce qu'on est libre de ses mouvements, est-ce qu'on peut prendre des pauses quand on veut, voilà, l'autonomie, des choses comme ça. Donc c'est des grands thèmes qui étaient présents, que je voulais creuser, donc c'était une décomposition de mon sujet, que j'ai traduit ensuite en questions, ou en thèmes, et aussi en questions de relance ».*

Dans le rapport de mars 1987, elle explique qu'elle a dû faire un guide très détaillé parce que l'enquêtrice était extérieure au projet initial d'enquête, afin d'assurer la comparabilité des pratiques d'interrogation d'une enquêtrice à l'autre, et donc la comparabilité des entretiens. Ici on doit souligner l'objectif de comparabilité qui était très fort dans cette enquête, qu'on retrouve ici dans l'élaboration du guide d'entretien mais aussi dans la mise en comparabilité des groupes de femmes enquêtées, autour de la partition en 4 catégories socioprofessionnelles.

<b>Grands thèmes du 1<sup>er</sup> guide d'entretien</b>	<b>Grands thèmes du 2<sup>nd</sup> guide d'entretien<sup>65</sup></b>
1- Itinéraire familial	1- Les derniers mois de la grossesse
2- Itinéraire professionnel	2- L'arrêt de travail – le congé maternité
3- Vie et conditions de travail actuelles	3- La préparation de la naissance
4- Prise en compte de la maternité dans l'entreprise	4- Projets personnels
5- Maternités antérieures	5- Opinions générales sur la grossesse et le travail
6- La grossesse actuelle	
7- Utilisation des droits de la femme enceinte	
8- Vie quotidienne familiale et travail domestique	
9- Opinions sur le travail des femmes et la famille	
10- Projets après la naissance	

On notera que le guide du 2<sup>nd</sup> entretien, déjà pensé lors du dépôt du projet d'enquête en 1985, a été amendé en tenant compte des enseignements du terrain lors de la 1<sup>er</sup> vague d'entretiens réalisés début 1987 ; dans le rapport de mars 1987, Anne-Marie Devreux écrit ainsi qu' « une première analyse de contenu des 45 interviews recueillies a permis de faire surgir certains thèmes pour le deuxième entretien ; cette lecture a également aidé à formuler certaines questions ».

Des séances de travail ont été organisées entre elle et Irène Jonas au début du terrain, pour s'accorder sur l'administration du guide, faire remonter les difficultés rencontrées lors des premiers entretiens, et ajuster la manière de faire passer les entretiens. Selon la chercheuse, leurs pratiques étaient assez similaires : *« j'ai le souvenir d'une assez grande homogénéité »<sup>66</sup>.*

<sup>65</sup> Rapport de mars 1987, p. 42.

<sup>66</sup> Dans le rapport de mars 1987, elle estime qu' Irène Jonas était une enquêtrice « déjà très expérimentée » qui avait « pris le temps nécessaire pour s'approprier le questionnaire, jusqu'à faire des suggestions pour changer

Dans le cas des entretiens de la 2<sup>ème</sup> vague, lorsque Anne-Marie Devreux savait qu'elle n'aurait pas le temps de réaliser un 2<sup>nd</sup> entretien en raison de contraintes de temps dues aux engagements vis-à-vis de la CNAF, rappelons que la chercheuse a pris le parti de faire un seul entretien « deux en un », en hybridant les deux guides. Ces entretiens-là ne sont donc pas strictement comparables à ceux de la 1<sup>ère</sup> vague.

Dans ces cas atypiques : « *le premier guide est adapté, quand même, puisqu'il y a des questions qui tombent, l'évènement a évolué, etc. Et donc je me situais au moment où se situait la femme, elle venait d'accoucher, ou elle était déjà en congés et elle attendait l'accouchement, ou elle était en congés de maternité, mais après, après la naissance et là, évidemment, je n'appliquais pas un guide puis un deuxième, mais je la prenais comme elle était, et y'avait des choses que j'avais besoin de... je pouvais dans tous les cas par exemple parler de maternité et embauche, (...) Le questionnement est pas systématique, mais par contre mon objectif était d'avoir des entretiens comparables, donc j'avais besoin d'avoir certaines questions pour absolument toutes les femmes, toute l'histoire antérieure, les grossesses antérieures, les entreprises, les emplois précédents, etc. Je voulais dans les deux cas les collecter, et puis si c'était un seul entretien mais en fin de grossesse, bah je recueillais, comme dans les deuxièmes entretiens, quand y'en avait eu deux, le vécu du retour dans l'entreprise »*

#### Prendre contact avec les femmes enceintes, les interroger à leur domicile

En ce qui concerne la prise de contact, une division du travail s'est instaurée dans le binôme : « *on prenait des contacts je pense individuellement, c'est-à-dire c'est celle qui allait interviewer qui prenait contact. Quand y'avait un courrier officiel, c'était moi qui l'envoyait, parce que j'annonçais que j'étais la responsable de la recherche, mais le contact individuel était pris par l'une ou l'autre* ».

En pratique, Irène Jonas, qui habitait Paris, a réalisé la plus grande partie des entretiens menés avec des femmes résidant sur Paris ou en proche banlieue ; Anne-Marie Devreux a pris en charge les entretiens menés avec des femmes résidant en banlieue plus éloignée, dans le 78, et la plupart des ouvrières.

On notera que dans le courrier de prise de contact un seul entretien était mentionné ; c'est ensuite que le principe d'un 2<sup>nd</sup> entretien a été négocié, à la fin du 1<sup>er</sup> entretien.

Anne-Marie Devreux souligne l'importance des lieux où se déroulaient les entretiens : parfois dans les locaux professionnels, mais en majorité au domicile, du fait des difficultés d'interroger les femmes enceintes sur leur lieu de travail<sup>67</sup> et de la recherche de calme pour mener et enregistrer les entretiens<sup>68</sup>. La chercheuse assume la faible dimension ethnographique de l'enquête : si elle avait dans l'absolu « *envie, quand même, d'aller sur les lieux de travail pour m'imprégner, éventuellement, du travail* », cette enquête n'est pas « *une enquête par observations, comme on en fait beaucoup maintenant, les jeunes chercheurs et chercheuses*

---

l'ordre des questions et améliorer le déroulement d'un récit qui pour une assez grande part est d'ordre biographique ».

<sup>67</sup> Dans le cas du second entretien, les femmes enceintes étaient déjà en congé maternité, et donc plus sur le lieu de travail ; dans le cas des entretiens initiaux, les difficultés étaient de plusieurs ordres : pas de lieu dédié dans l'entreprise pour réaliser un entretien ; difficulté pour les femmes en général de faire venir une sociologue sur le lieu de travail face aux collègues et à la direction – à l'exception de quelques femmes cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, qui pouvaient avoir plus de marges de manœuvre à cet égard (horaires de travail plus tardifs le soir, tendance à retarder le plus possible le moment de prendre le congé de maternité, etc.).

<sup>68</sup> Anne-Marie Devreux indique également qu'elle a évité les rendez-vous dans les cafés, parce que trop bruyants, même si elle pense qu'il y en a eu quelques-uns.

*en sociologie multiplient les méthodes donc entretiens, observations, etc. Là, c'était pas du tout ça. Donc, ce que j'ai eu sur la réalité du travail, je ne l'ai eu en fait que médiatisé dans les entretiens, ou par des entretiens complémentaires d'assistantes sociales ou de personnels de l'entreprise, mais ça c'est quand même assez rare, dans cette enquête ».*

### *3.3.3-Trouver le bon équilibre dans le degré de directivité de l'entretien*

Dès le projet de recherche, Anne-Marie Devreux avait prévu, pour chacun des 2 entretiens, de combiner approche non directive et approche directive dans l'animation des entretiens, la seconde permettant, après le récit libre de la part des femmes rencontrées, de vérifier l'enchaînement des faits et de reconstituer des processus ; les entretiens se terminaient ensuite par un questionnaire socio-démographique permettant de cadrer la situation familiale et professionnelle des enquêtées.

Après la présentation de l'enquête, de la prestation CAF à travers laquelle la plupart des femmes avaient été repérées, l'entretien quittait assez vite la dimension des allocations, des droits sociaux, pour s'orienter vers un récit de vie : *« y'avait une dimension récit de vie, après la présentation du sens de l'entretien, de la signification, des objectifs de l'enquête. Le plus simple, quand on veut faire du récit de vie, c'est de commencer par le début de la vie, c'est-à-dire éventuellement l'enfance, si on a besoin de ça par la suite (...) le fil du temps, de la vie, du déroulé de la vie était, et reste d'ailleurs un fil assez commode ».*

Il s'agissait en fait de commencer par le plus facile, le plus évident pour les enquêtées. Par exemple, éviter d'aborder d'emblée la question des modèles maternels ; cet aspect pouvait être utilisé dans la suite de l'entretien, et formulé de manière plus accessible, parlante pour les enquêtées : *« c'était pas une question, bah, « quel était le modèle transmis par votre mère ». C'est pas une question qu'on pose, c'est une question qu'on recompose, après, sur les informations données dans l'entretien ».* Néanmoins, l'entretien commençait quasi systématiquement par une question sur l'activité professionnelle de la mère de l'interviewé et les souvenirs qu'elle avait transmis de ses grossesses à sa fille – en l'occurrence l'enquêtée.

Les guides, même s'ils sont apparemment très détaillés, ne doivent pas être vus comme directifs, mais plutôt comme une sorte de pense bête : *« c'est un guide pour la mémoire, aussi, c'est-à-dire qu'on sait qu'on a ces thèmes là à alimenter dans l'entretien, d'où les titres, le chapitrage. Le chapitrage n'étant pas, par principe, un ordre dans le temps. C'est ce qui doit ressortir dans l'entretien, sinon on a raté un chapitre, et il faut y retourner, ou on a un entretien qui n'est pas l'équivalent des autres, et donc pour la comparaison, la mise en perspective, on a quelque chose qui manque. Ce qui arrive, hein ! Si on regarde tous les entretiens, il y a bien sûr des parties qui sont évidemment de moindre poids dans certains entretiens, même qui ont été un peu oubliées ».* La précision des sous rubriques avait ainsi avant tout une fonction de relance, notamment pour aider Irène Jonas : *« pour le coup pas tellement pour moi qui l'ai rédigé, et qui l'a quand même un peu en mémoire, mais pour l'autre enquêtrice. C'est-à-dire que si le thème vient pas, ou si elle est un peu fatiguée, elle a dit « mais à propos de l'embauche, qu'est-ce que vous pourriez dire ? » et que la personne sèche parce que la question est trop globale, trop conceptualisée... ».* L'utilité des relances valait aussi pour certaines enquêtées ou dans certaines situations pour aider les enquêtées à élaborer car : *« elles ne conceptualisaient pas leur grossesse. Elles le vivaient, elles avaient pas les mots pour dire « Je suis dans telle catégorie », etc. C'est moi qui arrivait avec mes catégories, mais justement, ces catégories elles parlent pas forcément en entretien, et puis y'a tout ce qui se passe, les émotions, la fatigue, le bruit, les enfants qui sont à côté, dont il va falloir commencer à s'occuper... on peut décrocher un peu, donc ça lui parle pas. Et du coup, y'a des sous questions*

*qui viennent, qui permettent de relancer, et dire ce que derrière ces mots peut-être un peu trop généraux, on voulait dire ».*

Les relances ont été réfléchies en situation, ajustées aux réactions des enquêtés, aux différences entre catégorie socio-professionnelles : *« on débriefait sur les entretiens en disant « bah ça, cette question-là, telle qu'elle est posée, dans certains cas, elle passe pas, alors comment on peut aborder la question, est-ce que c'est pas trop global, est-ce que c'est pas trop direct », et puis, d'une catégorie socio-professionnelle à une autre, de, peut-être d'un niveau culturel aussi à un autre, on laisse passer des mots comme ça qui sont même pas... enfin, qui sont nos mots de sociologues, qui disent rien de rien aux interviewées ! ».* En conséquence, le guide a pu être alimenté par les retours des premiers entretiens, *« des choses auxquelles on n'avait pas pensé, et qui viennent un peu nourrir nos idées préconçues »,* qui font de ces derniers des entretiens à dimension exploratoire.

Les moments où l'entretien pouvait devenir davantage directif était lié à *« des faits qui n'apparaissent pas comme forcément importants pour la personne, pour des raisons différentes, et d'ailleurs un même fait peut être important ou pas important d'une femme à l'autre donc y'a des choses que je voulais savoir et que la personne n'aurait pas pensé à dire donc, là, ça peut être un peu plus directif, pour avoir des faits, ou des exemples, par exemple sur du ressenti, et que moi, ne l'ayant pas vécu, j'avais besoin de comprendre, un peu, par des exemples ».*

Globalement, elle estime que sa tendance *« était plutôt d'essayer que ce soit libre, sur l'idée que les femmes étaient des bonnes informatrices sur leur vie, je crois que c'est ça qui gouvernait... Par exemple, une règle, c'est qu'on pouvait développer très longtemps, même quand je pensais que ça partait un peu loin, je n'interrompais pas. Enfin, il n'y avait pas de limite de temps, pour moi. Après, quand j'avais pas bien compris, je pouvais être directive par une relance, ou quand je sentais qu'il y avait une résistance, ou que, peut-être, par un autre angle, par une espèce, d'autorisation, je pouvais pour relancer, dire « ah bah dans mon enquête, y'a une femme qui m'a dit... y'a quelqu'un qui est employée, comme vous, qui m'a dit... ça, est-ce que vous... ».* Vous voyez, des relances par un cas qui était peut-être arrivé ou que j'avais un peu globalisé ».

A la fin des entretiens, un questionnaire était prévu pour s'assurer d'enregistrer les principales informations sociographiques sur les femmes enceintes interviewées en lien avec le thème de l'enquête, si elles avaient été manquées durant l'entretien : *« y'avait un temps de résumé, qui me permettait de remplir un questionnaire papier, que je remplissais moi-même, sociodémographique, être sûre de l'âge, du nombre des enfants, d'enfants, de choses comme ça. (...) Et ça permet souvent un bilan. Et alors, pour le coup, à l'enquêtrice de se dire, au fond, sur l'enfant à naître, j'ai pas été assez longue sur les précédentes grossesses et la comparaison de cette grossesse là avec les précédentes grossesses, etc. Ça permet aussi ça. C'est des trucs... si on a complètement raté la place du conjoint, sa profession, ces horaires, qu'est-ce que ça donne pour les horaires de la femme, qu'est-ce qu'elle a à gérer en plus de sa grossesse au travail, etc. Là, on peut repartir. Avec parfois des choses d'une maladresse de l'enquêtrice, donc moi, qui font que j'ai pu couper la machine (le magnétophone) un peu trop tôt, et que, sauf exceptions, on ne relance pas la machine. »*

Ce questionnaire était rempli à la fin, pour éviter trop de directivité en début d'entretien : *« j'ai appris assez vite dans le métier le fait de le faire après, pour faire un récapitulatif, et pour surtout ne pas commencer par un questionnaire. Parce que quand on commence avec un questionnaire, on continue avec un questionnaire. »*

Anne-Marie Devreux estime que la durée moyenne des entretiens initiaux à 1h00 environ (jusqu'à 1h30 dans quelques cas), la rencontre pouvant durer au total environ 1h30 à 2 heures<sup>69</sup>. On notera que, dans certains cas, quelques éléments de la rencontre sont consignés dans des « notes concernant l'entretien avec... »<sup>70</sup>.

#### 3.3.4-Retour sur le rapport social & de genre entre enquêtrices et enquêtées

Anne-Marie Devreux indique avoir comme pratique de raconter l'enquête aux enquêtées, afin de leur donner confiance, ce qui implique de montrer qu'elle prend au sérieux leur avis et leur contribution à la recherche. Pratiquement, elle explique qu'elle prenait, après les entretiens, « *toujours, un petit peu de temps, pour la personne comme pour moi, éventuellement, de parler un peu du reste de l'enquête... j'ai toujours fait ça dans mes entretiens, dans toutes mes enquêtes quali, intégrer un temps de retour mais plutôt de façon générale sur mon travail et le sens que ça a de faire ce type d'enquête, pour une personne qui a participé à une de ces enquêtes. Ça veut pas dire que je parlais de telle ou telle autre femme dans l'enquête* ».

Une question qui se pose concerne le type de discours qu'elle obtenait des femmes ainsi contactées, en fonction de leur perception des attentes de l'enquêtrice, de leur propre engagement et de leurs motivations à répondre à la sollicitation d'une chercheuse. Pour Anne-Marie Devreux, les femmes contactées via la CAF se sentaient légitimées à donner leur témoignage pour l'enquête par la reconnaissance de leur appartenance à la communauté institutionnellement définie des femmes enceintes : « *Alors, sans doute, le fait d'être allocataire, dans un circuit tout à fait officiel, et ayant reconnu leur état de grossesse ça donnait confiance, c'est-à-dire que j'étais pas quelqu'un comme ça, qui leur tombait dessus. Elles appartenaient, de fait, à une communauté de femmes enceintes, reconnues officiellement par l'institution qui s'occupe de la famille, et des droits de la famille, des droits sociaux de la famille... Voilà, donc elles se savaient à la fois unique, parce que c'est elles qui m'intéressaient dans l'entretien, parce qu'elles le ressentaient, c'était leur histoire qui m'intéressait, mais en même temps, appartenant à une communauté légitimée par une reconnaissance d'un droit social. (...) Je pense que ça facilitait beaucoup le contact.* »

Dans ses souvenirs, la plupart des entretiens se déroulaient sans difficultés. Dans certains cas, elle estime que des enquêtées pouvaient avoir des difficultés à élaborer leur propos sur le thème de l'enquête par manque d'habitude ou d'écoute : « *J'ai le souvenir de quelques entretiens un peu difficiles parce que une parole écoutée et vraiment prise en compte était pas spontanément je dirais, ordinaire, pour certaines femmes* ». Cela va de pair avec « une interrogation initiale parfois sur le sens et l'intérêt même d'un tel sujet « la grossesse dans le travail »<sup>71</sup>. Pour la chercheuse, cet obstacle pouvait être assez facilement surmonté à l'aide d'un « jeu de questions qui créé un va et vient entre la scène de la vie privée et la scène du milieu professionnel », ainsi que « par un ensemble de questions sur la perception de la grossesse d'autres femmes (collègues ou amies), ce qui permet à l'intéressée de prendre du recul et de se dégager éventuellement d'une implication trop personnelle, de prime abord, dans le sujet »<sup>72</sup>.

Elle a plutôt le souvenir d'entretiens « *qui intéressaient vraiment les femmes, de se raconter (...) d'autant plus que je les interrogeais sur un moment extrêmement fort, dans la vie*

---

<sup>69</sup> Rapport de mars 1987.

<sup>70</sup> Voir la série cdsp\_bq\_s12\_col\_obse\_indv dans les archives.

<sup>71</sup> Rapport de mars 1987. Cette difficulté relative à penser un sujet qui articule vie de famille et vie de travail lui était connue depuis ses précédentes études sur l'articulation des trajectoires professionnelles et familiales

<sup>72</sup> Rapport de mars 1987.

*d'une femme, d'être en train d'attendre un enfant et à la fois, une reconnaissance qu'elles étaient autre chose qu'une future mère, puisque que je les prenais, et elles le savaient, comme femmes professionnellement actives. Donc, elles étaient reconnues dans leur double identité. »* Elle estime que le principe d'un second entretien était accepté sans difficulté, même si en pratique, comme on l'a vu, il n'a pas été possible de les mettre en œuvre pour la moitié de l'échantillon environ.

Se pose aussi la question du rapport social entre enquêtrice et enquêtée, puisque, comme l'analyse la chercheuse, *« le différentiel social entre l'intervieweuse et la personne peut faire que l'interviewée se confiera moins facilement, donc il faut travailler ça, effectivement »*. En pratique, Anne-Marie Devreux essayait *« de faire valoir que toutes les situations professionnelles des femmes étaient importantes par rapport au sujet. C'était, par le sujet lui-même, que j'essayais de justifier, quelle que soit la classe sociale à laquelle je m'adressais, l'importance de chacune par rapport à toutes les autres. Donc, je devais dire, aux femmes que je rencontrais des femmes de différentes professions, évidemment je disais pas « je rencontre des femmes de différentes classes sociales », parce que ça ne fait pas sens, ou ça fait un sens qui n'est pas celui que je voulais donner comme analyste des matériaux, et notamment un sens de hiérarchie, alors que moi je parlais pas avec une envie de classer, dans un ordre de mérite ou je sais pas quoi, les classes sociales, ce qui aurait pu être une interprétation »*. Pour contourner cet obstacle une technique consistait à insister sur la communauté de destin de ces personnes qui étaient toutes des femmes enceintes qui travaillaient : *« le familial était bien présent dans ma présentation. Donc, du coup, je dirais que ça mettait l'accent sur le fait que, quelle que soit leur appartenance en termes de classes sociales, qu'elles étaient des femmes, et que c'était ça qui m'intéressait. Des femmes, qui avaient cette spécificité, qui n'en était pas une statistiquement mais de travailler, tout en étant enceinte. Et je leur disais bien que c'était parce qu'elles étaient enceintes, c'est-à-dire que c'était pas des femmes avec des enfants que j'allais voir, c'était des femmes en train de faire un enfant »*.

Une autre manière de limiter ce risque était de travailler, avec Irène Jonas, sur des éléments de langage de présentation de l'enquête : *« des mots qui devaient situer les choses, un peu pour tout le monde pareil, et surtout ne pas avoir un discours d'un rang inférieur, voilà, une traduction pseudo populaire de ce que je disais, mais plutôt une expression commune, sur l'intérêt qu'avait cette femme-là, sur ce sujet-là »*. Avec le recul, cela lui semble comme quelque chose de difficile à contrôler, et elle imagine que des biais sont sans doute intervenus : *« si je reprenais la lecture des entretiens, peut-être que je verrais que je me fais des illusions, que j'ai traduit finalement différemment, avec des mots différents, c'est possible. Et puis aussi, la personne de toute façon, elle, qu'on interviewe, à qui on a déjà dit bonjour, qui a offert un café ou je sais pas quoi, elle peut déjà intervenir, comme ça, elle peut déjà avoir un avis sur ce qu'est la sociologie, ce que sont les enquêtes, etc. Ça peut arriver »*, limitant la possibilité de la sociologue de contrôler l'interaction.

S'interrogeant sur la distance sociale avec les enquêtées, socio-culturelle, géographique, générationnelle, ou encore liée à l'expérience de l'objet de l'enquête – la grossesse – Anne-Marie Devreux estime que cela a surtout pu jouer dans le sens d'une similarité voire d'une communauté d'identité avec les enquêtées, plutôt que d'une distance : *« j'étais moi-même à l'époque une femme entre trente et trente-cinq ans, et Irène Jonas, cinq ans de moins que moi, donc le même âge, donc des femmes susceptibles d'être dans la même situation, et travaillant, de fait, puisque j'étais en train de faire mon travail. Ça, c'est sûr que, dans tous les cas, ça a facilité les choses. Enfin, c'était une non-question quoi. Je pouvais tout à fait venir les interviewer, sur ces questions-là. Les questions familiales, les questions d'allocations*

*familiales, puisque ça venait par la CAF, des questions de droit, et tout ça, ce métier de sociologue était un peu bizarre, ce métier de chercheuse à cet âge-là, encore plus, mais c'est sûr que ça facilitait. (...) Ce qui gommait sans doute une bonne partie de la question des différences sociales. Après il y avait la question de la différence culturelle qui ne se marquait pas beaucoup par l'habillement, je pense. D'autant que j'étais, en fait, souvent dans la même région. C'est-à-dire que je connaissais, on pouvait parler, par exemple, de villes, ou de, je sais pas, de grandes surfaces, ou d'entreprises qu'on savait, elle et moi, être dans la région, donc ça a peut-être facilité... Pour Irène, qui a sans doute fait beaucoup plus des interviews sur Paris, ça a peut-être compté aussi, mais de façon plus parisienne, je dirais. Donc, pour cette enquête, socialement, à la limite ça a pu jouer dans le sens où j'ai rencontré des femmes socialement classées plus haut que moi, dans les professions libérales mais c'était pas très marqué. (...) Moi j'ai pas eu tellement ça, sans doute par ma proximité géographique, par le fait que, jeune chercheuse, j'étais pas encore dans des tranches de revenu si différentes (...) Mais par mes études, je compensais par rapport aux femmes qui étaient quand même jeunes aussi hein, elles étaient toutes entre 20 et au maximum 40 ans. Y'a peut-être eu une femme ou deux qui attendaient leur troisième enfant après 40 ans mais c'était assez rare, voilà, donc on était quand même proches en âge, visiblement proches socialement quand même, y'avait pas de grosses différences ».*

### 3.4- La recherche documentaire

Dans le projet de recherche, Anne-Marie Devreux proposait de compléter ce terrain mené auprès des femmes enceintes par une investigation auprès des employeurs « et une analyse des mesures législatives ou spécifiques aux entreprises visant à protéger la maternité dans le travail ». Il s'agissait, « à travers l'analyse de la législation de protection de la maternité dans le travail, d'analyser le rôle de l'Etat », comment « historiquement ce rôle s'est déplacé de la protection de la santé des femmes comme mère en puissance » vers « la sauvegarde du droit à l'emploi des femmes » ; mais aussi de voir « comment cette protection légale joue comme facteur de conciliation entre 2 objectifs sociaux : enjeux économiques (bonne marche de l'entreprise) et enjeux familiaux de l'autre ». Concrètement, il s'agissait d'étudier deux dispositifs complémentaires : la législation de l'Etat et les conventions collectives dans les entreprises, ainsi que le niveau et les formes de protection des femmes enceintes – ce qui passait là aussi par l'analyse comparative de documents attestant des dispositifs mis en place dans les entreprises<sup>73</sup>. On notera que la dizaine de conventions collectives étudiées régissent l'emploi de la plupart des femmes interviewées (et correspondent aux principaux secteurs d'activité salariant des femmes), même si la chercheuse a analysé les conventions collectives d'autres secteurs fortement féminisés (textile, habillement, coiffure). Cette partie de l'enquête s'est aussi traduite par des entretiens informatifs<sup>74</sup> avec des responsables ou des informatrices dans plusieurs secteurs professionnels, comme vu plus haut<sup>75</sup>. Les résultats de cette exploration est que généralement les mesures existantes au profit des femmes enceintes sont peu protectrices<sup>76</sup>.

---

<sup>73</sup> Les conventions collectives ne font pas partie des documents archivés dans l'enquête.

<sup>74</sup> On notera que ces entretiens n'ont pas été transcrits, et n'ont donné lieu qu'à des notes manuscrites.

<sup>75</sup> Anne-Marie Devreux a aussi interrogé d'autres services sociaux d'entreprise, mais non pertinents car peu féminisés (pas de disposition spécifique pour les femmes enceintes dans les usines)

<sup>76</sup> Voir la note d'activité de la 1<sup>er</sup> phase, mai-juillet 1986.

## 4-Corpus

### 4.1-Panorama du corpus

Le corpus de l'enquête, tel qu'il est mis à disposition, comprend :

-des documents de préparation

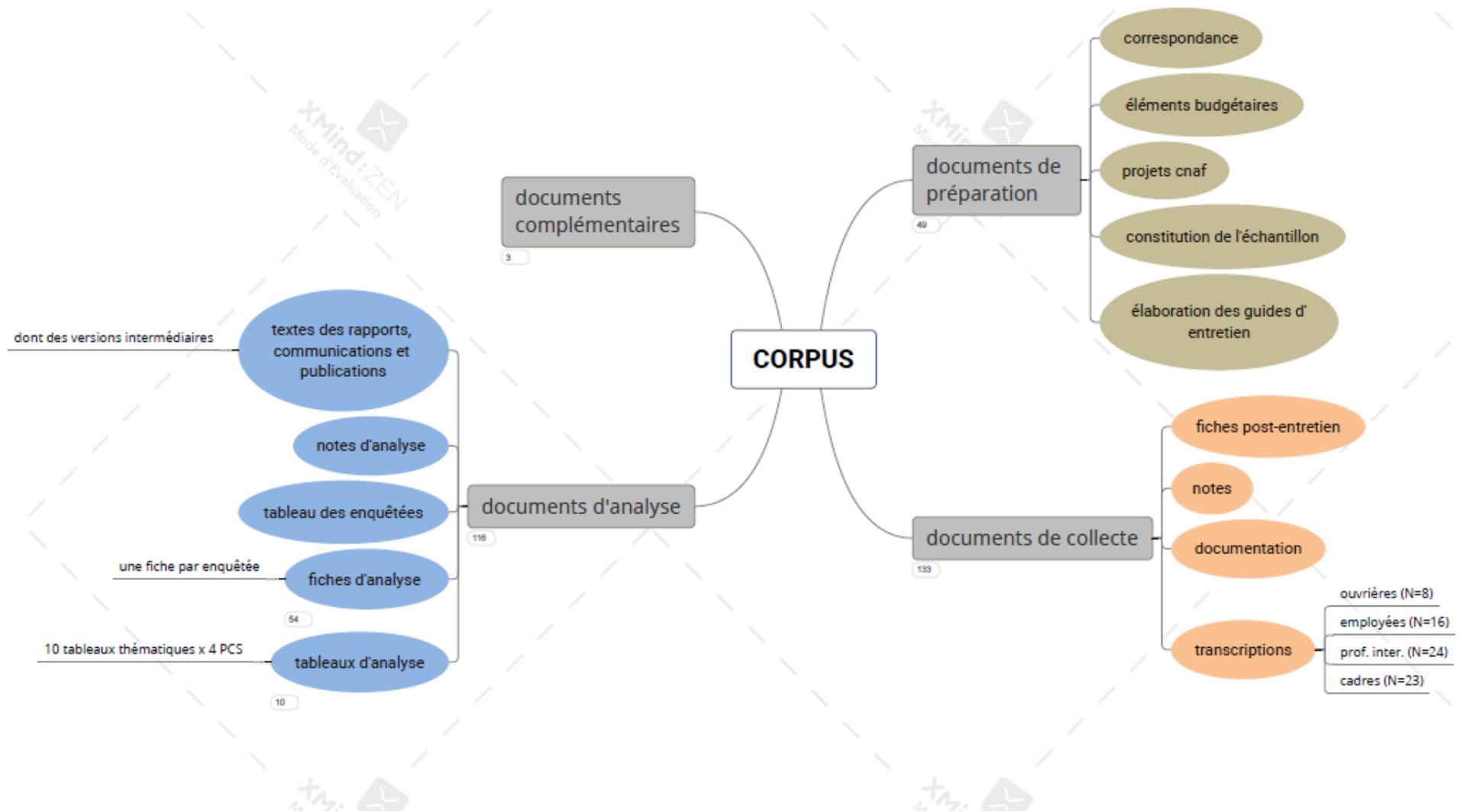
- les dossiers d'appel à projet de la CNAF, le projet déposé par Anne-Marie Devreux, incluant des documents de correspondance ou des éléments budgétaires, ainsi que la convention de recherche signée avec la CNAF
- des documents administratifs et scientifiques éclairant la constitution d'un échantillon de femmes enceintes déclarant un emploi auprès de la CAF (traces des opérations de tris dans la fichier de la CAF, correspondance avec la CNIL, coupon-réponse envoyé aux femmes enceintes contactées), des notes sur les prises de contact et des rencontres avec des informateurs.trices dans quelques entreprises et hôpitaux
- les guides d'entretien

-des documents de collecte

- Les transcriptions des 80 entretiens effectués ; on notera qu'on ne dispose pas systématiquement d'une transcription intégrale par entretien réalisé
- de la documentation sur le phénomène étudié

On notera que ces transcriptions se répartissent inégalement selon les PCS au sein desquelles les enquêtés ont été classés

	ouvrières	employées	Prof. inter.	cadres	total
Nombre de personnes rencontrées	7	14	16	17	54
Personnes n'ayant fait qu'un seul entretien	6	8	7	7	28
Personnes ayant fait deux entretiens	1	6	9	10	26
Nombre total d'entretiens réalisés	8	20	25	27	80



-des documents d'analyse

- Des tableaux récapitulant les propriétés sociales des enquêtées, eu égard à la problématique de l'enquête, notamment<sup>77</sup> : le métier exercé et la PCS ; le fait de savoir si l'enquêtée a réalisé un ou deux entretiens ; l'identité de l'enquêtrice ; le statut marital ; le rang de l'enfant à naître ; l'âge ; le nombre total de grossesses ; la profession du conjoint
- Des fiches d'observation sur le contexte d'un certain nombre d'entretiens (N=29) ; la plupart de ces fiches ont été réalisées par Irène Jonas<sup>78</sup>
- Des fiches d'analyse, soit 1 fiche par enquêtée (54 fiches au total) ; ces fiches, assez longues, ont servi de base pour constituer les tableaux d'analyse
- Les tableaux d'analyse, organisés par PCS et par thèmes étudiés (pour chaque thème, 4 tableaux ont été réalisés, correspondant aux 4 groupes socio-professionnels de femmes pris en compte dans l'enquête) ; on dispose de 10 tableaux thématiques différents, déclinés selon les 4 PCS, soit 40 tableaux au total
- Des versions intermédiaires des chapitres du rapport pour la CNAF, choisis à dessein pour donner un exemple du travail intermédiaire d'élaboration (y compris des notes manuscrites)
- Plusieurs versions successives des plans du rapport
- De la production scientifique, littérature grise compris, ainsi que des textes de communications

Enfin, quelques documents additionnels, réalisés par l'équipe de beQuali, sont destinés à faciliter l'exploration du corpus :

- Une fiche récapitulant les différents matériaux disponibles pour chaque enquêtée
- Un plan de classement des documents constituant le corpus mis à disposition
- L'inventaire détaillé des archives de l'enquête

## 4.2-L'état des matériaux

### *4.2.1-Les notes d'entretien*

Elles sont essentiellement le fait d'Irène Jonas. En donnant le ton de la situation d'entretien, elles devaient permettre à Anne-Marie Devreux de comprendre un peu mieux les conditions d'interactions avec des enquêtées qu'elle n'avait pas elle-même rencontrées.

### *4.2.2-Les transcriptions*

Les transcriptions ont été faites principalement par Irène Jonas et Donatella Saulnier, ainsi que par Anne-Marie Devreux<sup>79</sup>. Dans leur version originelle, les entretiens font en moyenne 25 à 30 pages<sup>80</sup>. Dans quelques cas, du fait des conditions d'entretien ou d'enregistrement, on ne dispose que d'une transcription incomplète ou fragmentaire, voire de notes manuscrites intégrales.

---

<sup>77</sup> Mais aussi : l'ancienneté dans l'entreprise et dans l'activité professionnelle, le secteur d'activité, la quotité de l'emploi, le salaire mensuel de l'enquêtée et le revenu mensuel de la famille.

<sup>78</sup> Quelques-unes ont également été réalisées par Anne-Marie Devreux. Notons que tous les entretiens réalisés n'ont pas fait l'objet de fiches (ou en tout cas ces fiches n'ont pas été conservées).

<sup>79</sup> Dans presque la moitié des cas, il n'a pas été possible de déterminer qui avait fait la transcription.

<sup>80</sup> L'entretien le plus long fait 64 pages, le plus court 3 pages (la transcription est tronquée) ; la transcription complète la plus courte fait 8 pages ; les plus courts sont généralement les entretiens complémentaires.

La tableau ci-dessous liste les entretiens qui n'ont pas été intégralement transcrits, voire qui n'ont fait l'objet que de notes manuscrites<sup>81</sup>.

Ouvrières	Employées	Professions intermédiaires	Cadres
#1 (Le Loup) entretien unique	#2 (Dumaine) 2 <sup>ème</sup> entretien	#1 (Duchene) 1 <sup>er</sup> entretien <sup>82</sup>	#4 (Thibault) 2 <sup>ème</sup> entretien
	#6 (Delarue) entretien unique	#2 (Crespin) entretien unique	#10 (Manuelan-Faïd) 2 <sup>ème</sup> entretien
	#7 (Delarue) <sup>83</sup>	#13 (Thévenot-Dulac) 2 <sup>ème</sup> entretien	#16 (Constant) 2 <sup>ème</sup> entretien
	#10 (Brun) 2 <sup>ème</sup> entretien	#14 (Champagne) entretien unique	#22 (Champeix) entretien unique
	#13 (Vermand) 2 <sup>ème</sup> entretien	#20 (Costa) 1 <sup>er</sup> & 2 <sup>ème</sup> entretien	#25 (Abad) 2 <sup>ème</sup> entretien
	#16 (Chevreau) 2 <sup>ème</sup> entretien		
	#19 (Diallo) entretien unique		
	#20 (Dos Santos) entretien unique		

A la fin de la plupart des transcriptions on trouve la mise par écrit de la passation du questionnaire sociographique qui clôturait chaque entretien. On notera qu'on ne dispose pas, dans les archives de l'enquête, des questionnaires comme documents autonomes : le contenu des réponses des enquêtées a été intégré au texte transcrit des entretiens.

Dans un certain nombre de cas, l'entretien a pu continuer après la passation du questionnaire, de manière informelle ; dans cette situation, l'échange se poursuivant sur le même thème l'enquêtrice a jugé bon de relancer la discussion sans couper l'enregistrement, ce qui fait que les propos ont été enregistrés et transcrits. Dans d'autres cas, l'enquêtrice a pu couper trop tôt l'enregistrement, mais a pu continuer à prendre des notes manuscrites, sur le moment ou tout de suite après (à la sortie du domicile de l'enquêtée, dans un café, les transports ou chez elle), de manière à garder le plus possible de souvenirs fidèles des propos échangés avec l'enquêtée. Ces notes n'ont pas un caractère de transcriptions fidèles des propos des enquêtées, elles sont simplement approchantes. Comme l'explique Anne-Marie Devreux, dans certains cas *« j'ai pas été maladroite, j'ai pas coupé la machine, et donc on a pu retranscrire. Il a pu m'arriver, je sais pas, de prendre des notes, en catastrophe, après, dans le métro, dans ma voiture, parce que la personne a parlé après, et c'était hyper précieux. Je me souviens d'une femme, profession libérale, et qui avait continué, mais voilà, c'était interrompu, et c'était un peu sur un mode, éventuellement, mais pas toujours, éventuellement, bon bah maintenant on parle, éventuellement même entre femmes. Voilà, et on continue, et puis on finit sa tasse de thé ou son café, voilà, et puis il se dit des choses très importantes là, donc il faut le collecter quand même. Alors, c'est beaucoup moins riche, parce que du coup on a éventuellement, si ma mémoire a pu enregistrer des mots, j'ai pu me précipiter sur mon papier après, et les noter, mais sinon ça peut être mes propres mots, et c'est pas de la même qualité que quand c'est enregistré. C'est sûr, c'est autre chose »*.

<sup>81</sup> Sont listés le numéro d'entretien pour chacun des groupes socio-professionnels étudiés ainsi que le pseudo de l'enquêtée ; est également précisé s'il s'agit d'un entretien initial ou complémentaire, ou d'un entretien unique.

<sup>82</sup> En partie transcrit et en partie notes manuscrites.

<sup>83</sup> Il s'agit ici des suites de l'entretien proprement dit.

En dehors de ces cas de figure, le fait de disposer de transcriptions intégrales (sauf exceptions), permettait à Anne-Marie Devreux, lors de l'analyse, de porter une attention particulière aux mots, aux silences, comme des informations très significatives sociologiquement parlant : « *Comme j'avais quand même une volonté de travailler sur les mots, sur les discours, sur les silences, etc., j'étais aussi intéressée par le thème sur la mémoire, et des silences de la mémoire donc j'avais besoin des silences, dans les retranscriptions* ». On y reviendra plus loin.

### 4.3-Retour sur l'anonymisation

L'anonymisation a été réalisée par beQuali avec Anne-Marie Devreux. Le nom des enquêtées a été retiré des transcriptions d'entretiens. Anne-Marie Devreux avait déjà utilisé des noms fictifs dans les documents d'analyse et dans l'ouvrage *La double production* (1988). L'origine du nom réel ou sa configuration (particule, nom double) avaient été respectés le plus possible. Ce travail de pseudonymisation a été repris pour la mise à disposition de l'enquête.

Un tableau de correspondance a été réalisé afin de pouvoir relier les transcriptions d'entretiens anonymisées aux enquêtées citées dans la publication (consultable dans la catégorie "Compléments" du plan de classement). Le prénom des enquêtées a été conservé. Le lieu de travail a été retiré lorsqu'il permettait une possible identification de l'entreprise. Concernant le nom des entreprises ou organisations dans lesquelles les enquêtées travaillaient, un hyperonyme remplace l'entreprise sauf lorsqu'il s'agit de grandes entreprises ou institutions. Les autres lieux ont été conservés sauf lorsqu'ils permettaient une possible identification.

## **5-Analyse**

### 5.1-Rappel sur les conditions générales du processus d'analyse

Pour commencer, Anne-Marie Devreux a délibérément souhaité mener seule la phase d'analyse de cette enquête : « *c'était une recherche qui nourrissait mon projet théorique, et que j'ai voulu faire pour ça, vraiment en avoir la maîtrise, totale sur l'analyse* ».

Des notes de l'enquêtrice prises pour décrire la situation d'entretien étaient destinées à lui permettre d'analyser des matériaux qu'elle n'avait pas elles-mêmes produits : « *Je peux les utiliser, mais un peu comme... visualiser ou avoir un peu des impressions autres que des pages retranscrites de personnes que je n'ai jamais vues, au fond. Ce qui est un problème. Jamais vu, jamais entendu, par exemple. Je ne sais pas quel était leur stress, je ne sais pas dans... Je peux savoir parce que j'en ai discuté avec Irène, mais là, ces petites notes là me permettent d'entrer un peu plus en contact avec les personnes que j'ai pas vues, du coup de traiter un peu de façon plus homogène les entretiens que j'ai faits et les entretiens que je n'ai pas faits* ».

A cet égard, un point important à relever concernant le processus d'analyse est qu'il est intervenu, de manière séquentielle, après le processus de collecte des matériaux : « *j'ai pu faire les premiers entretiens, en même temps que je faisais des deuxièmes entretiens, donc sans avoir forcément fait l'analyse comparative de toutes les femmes avant d'aller voir des femmes pour un deuxième entretien, c'était pas ce tempo là... Je suis pas sûre d'avoir fait beaucoup d'analyse déjà très très construite entre les deux vagues* ». On n'est donc pas dans une démarche de Grounded theory par exemple, où les phases de collecte de matériaux et d'analyses sont intriquées. Néanmoins, dans le rapport de mars 1987 Anne-Marie Devreux écrit qu'une « première analyse de contenu des 45 interviews recueillies a permis de faire

surgir certains thèmes pour le deuxième entretien ; cette lecture a également aidé à formuler certaines questions ».

Une autre question qui se posait ensuite est celle du statut de la parole des enquêtés, notamment son statut de vérité. Afin d'approcher la vérité des expériences et des conditions de travail des femmes enquêtées, la chercheuse estime que la solution a consisté à multiplier les questions ou les angles, dans un processus s'apparentant à une sorte de triangulation – ici entre entretiens : « *dans un entretien un peu long, et à travers une série de questions qui prennent les choses par des angles un peu différents, des éclairages différents, on peut effectivement se faire une idée de la réalité matérielle des choses. Pas de toute la réalité matérielle, mais de se représenter le travail en train de se faire* ». Néanmoins, une des difficultés de cette enquête, sur ce plan, réside dans le manque d'observation de l'activité concrète de travail des femmes enquêtées : à l'occasion elle a pu entrer dans certains locaux professionnels, « *mais j'y restais pas assez longtemps pour voir les rapports sociaux au quotidien, bien sûr* ».

Le travail de comparaison entre les 4 groupes de femmes interrogées, basés sur les PCS de l'INSEE, revêt également une importance cruciale dans le travail d'analyse. Anne-Marie Devreux insiste sur le travail de mise en comparabilité mené à la fois entre les 4 groupes et au sein de chaque groupe : « *les 4 PCS retenues avaient une certaine homogénéité, évidemment, de conditions salariales, etc., mais aussi une hétérogénéité interne. On a parmi mes [professions] intermédiaires des cadres moyens d'administration, et du personnel hospitalier qualifié, infirmières ou sages-femmes, et les sages-femmes, on pouvait les rapprocher des ouvrières, en termes de conditions de travail, parce qu'elles prennent des risques autant que les ouvrières avec les trépidations des machines* ». La chercheuse souligne toutefois une certaine hétérogénéité des cadres, du point de vue de leur statut, mais si ces enquêtées étaient caractérisées par des « *conditions de travail, ou des conséquences de la grossesse, donc les conditions de travail après la grossesse, tout à fait homogènes* » du point de vue de leur (faible) pouvoir dans le milieu du travail.

Enfin rappelons qu'une analyse du cadre juridique de l'encadrement du travail des femmes enceintes a été menée dans les tout premiers mois de l'enquête ; ce dernier ne sera pas détaillé ici car il n'est pas exposé dans les archives de l'enquête ; notons tout de même qu'il a été utilisé comme un point de référence dans les entretiens avec les femmes.

## 5.2-L'usage de la grille d'analyse

La grille d'analyse qu'a utilisée Anne-Marie Devreux est en grande partie basée sur la grille d'entretien ; elle résulte également d'un processus d'élaboration inductive suite à la réalisation, la transcription et une première exploitation des entretiens.

Les premiers thèmes identifiés dès mars 1987 (cf. supra) sont les suivants :

- La transmission de la mère à la fille d'un rapport à la maternité, à la grossesse, et à l'activité professionnelle.
- La place de la grossesse dans le parcours de vie familial et professionnel des femmes
- L'annonce de la grossesse dans le milieu professionnel et ses réactions
- Le vécu des premiers mois de grossesse dans l'activité professionnelle
- Les conditions morales et physiques faites à la grossesse dans le travail
- L'articulation du travail domestique et du travail professionnel au cours de la période de gestation.
- Le rapport à l'activité et au travail dans ces conditions particulières
- Le rapport au droit, à la protection légale de la maternité et son utilisation
- Le rapport à l'avenir dans ce contexte particulier

Grosso modo, la grille d'analyse est le produit d'un processus qui part des premières hypothèses issues des travaux antérieurs et des lectures, traduites dans le projet d'enquête et les thèmes de recherche qui y sont détaillés, dont le guide d'entretien est ensuite une première traduction opérationnelle : *« L'analyse, on part avec des questions, donc on retrouve par exemple des thèmes qui étaient les hypothèses, et qui figuraient dans le projet de recherche, qu'on place auprès du financeur, on les retrouve formulées dans les guides d'entretien, formulées et décomposées dans la grille d'entretien, et on peut les retrouver dans ce que moi j'appelle la grille d'analyse, qui est une espèce de liste des thèmes à creuser, quasi à l'identique, ou parfois reconstruits à, à relier avec... dans la grille d'analyse, ça va relier plusieurs questions, plusieurs thèmes de l'entretien (...). Donc la grille d'analyse se constitue à partir de toutes ses connaissances préalables ».*

Anne-Marie Devreux revient en entretien sur cette pratique qui tend à s'éloigner d'une tendance assez dominante aujourd'hui, consistant à promouvoir la dimension inductive du processus d'analyse : *« c'est logique de retrouver des éléments du guide d'entretien dans le guide d'analyse, parce qu'on n'est pas parti de rien, et donc on prend les deux, et entre les deux on fait des croisements entre ce qu'on avait dans le guide d'entretien, et ce qu'on vise quoi. Et donc on se donne des trucs après, ça s'adapte ».*

Le fait d'avoir retardé l'analyse s'explique, selon Anne-Marie Devreux, par la nécessité de compléter le corpus notamment en direction des ouvrières avant de lancer la phase d'analyse proprement dite ; ceci afin de pouvoir traiter chaque sous-corpus de manière équivalente aux autres, sans biais, c'est-à-dire sans être dépendant des spécificités d'une sous-population : *« j'ai demandé un délai à la CNAF pour pouvoir compléter, j'avais sans doute déjà commencé le travail d'analyse, mais sans que ça induise des questions différentes sur la population qui manquait, ce qui, aurait pu, vu que le temps passait mais... Ça je pense que je voulais vraiment avoir mes quatre groupes traités de la même façon, même s'ils étaient pas numériquement aussi importants les uns que les autres, mais vraiment, traités dans l'analyse de la même façon, et non pas en dépendance de ce que je savais d'un autre groupe, avant les entretiens ».*

La dimension hypothético-déductive de l'analyse est néanmoins tempérée par une ouverture aux « surprises » du terrain, dans une démarche un peu plus inductive. Par exemple, dans le rapport de mars 1987 elle estime que les entretiens informatifs réalisés avec des sages-femmes, ont été très fructueux pour approfondir le thème lui-même des conditions de vie et de travail des femmes enceintes. Au-delà, d'autres thèmes sont issus du terrain, selon un phénomène de sérendipité. Par exemple la notion de « création », qui sera développé plus loin, au sujet des portraits qui émaillent le compte rendu de la recherche : *« là je tombe sur quelque chose qui est apparu grâce à la recherche auquel j'avais pas pensé, c'est la notion de création. Ça c'est venu du terrain, et peut-être que les sages-femmes... je sais pas, je suis pas sûre... mais ça je sais que c'est un point auquel j'avais pas pensé. La dimension de création, moi j'étais partie avec quand même des questions assez matérialistes, enfin, au sens du féminisme matérialiste, sociologie matérialiste, donc de production matérielle, et donc aussi mentale, etc., (...) de la vie humaine comme une matérialité mais pas seulement une matérialité, des représentations, etc. Mais par contre, les femmes... des femmes ont souligné qu'elles avaient l'impression qu'elles faisaient une création, qu'elles créaient quelque chose, et j'ai travaillé.... Ça c'est une question qui est sortie du terrain ».*

Dans le même ordre idée, le terrain lui a permis d'embrancher de la notion de « création » (au sens d'« artisanal », d'une production « unique ») à celle de « désir d'enfant » et de « travail de nègre », des idées qui pouvaient n'être présentes de manière explicite que dans quelques

entretiens mais qu'elle a ensuite retrouvées, en filigrane, formulées de manière moins explicite ou consciente, chez davantage de femmes : « *le désir d'enfant, c'était le discours, comment dire, à la fois officiel, et de traduction du discours savant, à l'adresse des femmes, puisqu'avec la contraception, on avait des enfants désirés, et donc on devait désirer des enfants. Il fallait que les femmes désirent des enfants, et y'avait tout un discours très très courant là-dessus, (...) et c'était présent dans le discours des femmes, la notion de désir, parce que c'est, effectivement, y'a beaucoup de désir au moment de faire un enfant, à la fois au moment de la conception et au moment de programmer, le premier ou un enfant différent, mais j'avais eu aussi des, là, je vois quelque chose qui était apparu, que j'avais pas pensé, ou que j'avais pas osé penser, je sais pas, la notion d'un travail de nègre, c'est-à-dire qu'une femme... alors, y'en a peut-être qu'une qui l'a dit mais j'ai pu retrouver dans d'autres entretiens cette notion que les femmes pouvaient avoir la conscience que faisant des enfants, elles faisaient pour quelqu'un d'autre. La gestation était à la fois pour quelqu'un d'autre, le père qui ne fait pas l'enfant, avec des stades d'interprétations possibles, mais aussi pour la société, c'est-à-dire qu'elles avaient quand même la conscience qu'elles faisaient, dans leur corps, et qu'elles géraient la fatigue et tout ça, pour d'autres. Pour elle et pour d'autres, un enfant pour elle et pour d'autres. Et y'en a une qui va jusqu'à parler de travail de nègre, mais comme le nègre en écriture, qui travaille, et c'est l'autre qui signe, ça c'était à propos du nom de l'enfant : « c'est moi qui travaille, et c'est lui qui signe ».*

### 5.3-L'enchaînement des opérations d'analyse : une démarche en entonnoir

Les opérations d'analyse ont d'abord consisté en une lecture<sup>84</sup> détaillée des notes et des transcriptions d'entretiens une à une, à la file, opération destinée à avoir aussi une lecture globale du récit de vie de chaque enquêtée.

Cette 1<sup>er</sup> série d'opérations a été suivie par une série de 2<sup>ème</sup> lectures transversales, destinées à repérer des thèmes communs entre les entretiens. Ces opérations, réalisées à la main ont, comme on l'a vu, permis d'identifier de nouveaux thèmes.

Anne-Marie Devreux estime que cette phase a duré au moins un an, les interprétations s'étant poursuivies durant la phase de rédaction. Elles ont abouti à l'élaboration de premiers brouillons d'analyse, qui ont permis d'élaborer une fiche synthétique d'analyse par enquêtée (soit 54 fiches au total toutes conservées dans les archives). Ces fiches sont manuscrites et rédigées sur le même canevas (de 12 pages) pour toutes les enquêtées<sup>85</sup>. D'une longueur conséquente, entre 12 et 23 pages selon les cas, elles reprennent d'abord un portrait global de la femme enceinte interrogée via les principales informations sociographiques recensées ; puis elles déclinent la manière dont chaque enquêtée se positionne sur un grand nombre de thèmes eux-mêmes – 36 – parfois déclinés en sous-thèmes :

- Grossesse et travail chez les mères, sœurs, etc.
- Nombre idéal d'enfants souhaités, norme sur le sujet
- Projets de jeunesse par rapport à l'activité et l'emploi (décalage par rapport à la réalité)
- Expériences d'embauche (dont problèmes par rapport à la maternité)
- Origine de l'emploi actuel
- Description du poste actuel (tâches à effectuer, responsabilités)
- Conditions physiques de travail (horaires, positions, environnement, cadences)
- Conditions de transport

<sup>84</sup> Les annotations en marge des transcriptions, peu nombreuses, n'ont pas été intégrées au corpus mais sont accessibles par la consultation des archives papier de l'enquête.

<sup>85</sup> Un canevas de 12 pages a été rédigé une fois et reproduit en 54 exemplaires remplis manuellement.

- Conditions de rémunération (dont primes) (normales, pendant la grossesse, pendant le congé maternité)
- Conditions morales et psychologiques de travail (responsabilités, initiatives ; intérêt ; ambiance)
- Hommes et femme dans le milieu de travail (être une femme dans cette profession ; avoir des enfants dans cette profession ; place des hommes et des femmes dans la hiérarchie ; influence de la féminisation / masculinisation sur la prise en charge de la grossesse)
- Autres grossesses (dont fausses couches, vécu des autres grossesses ; calcul de cette grossesse par rapport au travail)
- L'annonce de cette grossesse dans le travail (modalités, attestation, etc. ; à qui ? réactions ?)
- Vécu physique de la grossesse (impressions générales ; malaises mentionnés ; moments difficiles dans la journée ; moments difficiles au cours des 9 mois ; plus handicapée plus active ?)
- Vécu moral et psychologique (types de malaise : irritabilité, nervosité ; moments difficiles ; sentiments d'être différente (en plus ou en moins) ; présentation de soi, habillement ; rapports avec les autres collègues)
- Connaissance des droits de protection de la grossesse (connaissance par rapport aux droits effectifs ; pour qui, quel réseau de connaissance ? opinions sur ces droits ; utilisation effective)
- Droits supplémentaires propres à l'entreprise
- Suivi médico-social de la grossesse par l'entreprise (présence d'une infirmière)
- Congés (quel congé pris au total ; arrêts maladie pendant la grossesse (quelle gestion des besoins en repos, etc.) ; congé grossesse pathologique ; opinions sur le congé maternité ; quelles améliorations, quel rythme ?)
- Préparation de l'absence et du départ en congé (préparation des dossiers ; préparation du remplacement, formation de la remplaçante ; a-t-elle emporté du travail chez elle ?)
- Remplacement (modalités : embauche, intérim... ; impressions, craintes, etc.)
- Vécu de l'arrêt d'activité (perception de l'arrêt (après cessation d'activité) ; activité professionnelle pendant le congé ; rapports avec le milieu professionnel pendant le congé ; vécu de l'absence ; garanties par rapport à la reprise dans l'emploi)
- Rapport à l'emploi et au travail (raisons de l'activité professionnelle ; changement d'attitude d'un entretien à l'autre)
- Le temps partiel – le mi-temps (évocation, souhait ; démarches effectives ; quelle part d'activité ? quelle organisation du temps prévue si TTP ?)
- Perception de la reprise d'activité et de l'avenir professionnel (appréhension, crainte ou non ? changement entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> entretien)
- Congé parental (souhait ; sera-t-il pris effectivement ? combien de temps ?)
- Techniques et stratégies pour « tenir » (modalités de récupération ; gestion du temps ; récupérer sur quoi ? aidée par qui ?)
- Vocabulaire de « résistance »
- Conditions de logement (déménagement en cours de grossesse ? opinions sur conditions de logement ?)
- Travail domestique pendant la grossesse ? (relâche ? sur quoi ? ; partage du travail domestique avec conjoint ? rapport au travail domestique)
- Organisation par rapport aux enfants (selon le nombre, qu'est-ce qui a changé ? ou va changer ?)
- Opinions sur mode de garde des enfants (démarches ; opinions sur salaire maternel)
- Compatibilité grossesse – travail : quelles améliorations ? (travailler et avoir des enfants ; travailler et être enceinte ; quels souhaits d'amélioration ?)
- La grossesse comme dépense d'énergie (est-ce un travail ? une création ; une production, etc.)
- Avoir un enfant, qu'est-ce que ça représente ? (coût de l'enfant ; coût pour une femme ; avoir une famille ; assurer l'avenir)
- Travailler, qu'est-ce que ça représente ?

Conformément à ce qui a été présenté précédemment, une partie de cette grille est basée sur les thèmes développés dans le guide du 1<sup>er</sup> d'entretien, et l'autre partie est basée sur les thèmes développés dans le guide du 2<sup>nd</sup> entretien. On notera que ces fiches ne contiennent pas toutes les mêmes informations (ce qui est déjà visible à travers leur nombre de pages, qui va du simple au double), puisque notamment toutes les enquêtées n'ont pas pu passer les deux entretiens.

Vue le 17 janvier 1987

*Carole sup*  
Mme Thibault

FICHE DE MADAME

Immeuble et appartement

Immeuble moderne, ouvre porte, ascenseur... proche du canal St Martin et de l'avenue Magenta.

Studio de vingt mètres carré à tout casser ... avec kitchenette de 1m sur 1mètre et une salle de bain. On peut se demander où ils vont installer le bébé vu que l'unique pièce est complètement occupée par leur lit et la table ...

Sont en location, souhaitent déménager mais pas tout de suite dans un deux pièces.

La grossesse

Femme mince, presque maigre n'ayant pas l'air très résistante. Ne pense pas pouvoir recommencer à travailler à la fin des congés post naissance parce que se sait longue à récupérer.

- Enceinte de quatorze semaines ( 3mois et demi)
- A revoir mi mai, fin mai parce qu'après elle part à la campagne pour la fin de la grossesse (d'accord pour le second entretien)

Nom réel: / Nom fictif: Hénriet PCS: Caduc (42)

VÉCU PHYSIQUE de la GROSSESSE

Impression générale - inquiétude au début car venait de faire 2 faux couches pour avoir les kb.  
 Moments difficiles dans la journée - moments difficiles au cours de 9 mois - amniocentèse.  
 Plus handicapée / plus active? - [a peur de se 2 1 kg grossir]

"Bah la fatigue, il y a une fatigue qui n'est pas normale - il n'y a pas de fatigue si exigeant qu'on ne soit jamais fatigué, qu'on n'ait jamais mal pendant... vers le fin j'aurais vers 9 1/2, je repartais vers 4 1/2 pour être un transport en commun trop chargé"

*réducteur de l'impact de la grossesse sur le couple*  
 "C'est tout" - mais choisit moins bien vers le fin. Déplacement "Cobaveur", moins mobile.  
 - fatigue -> a eu de la peine de passer de 10h.  
 - pas handicapée mais se sentait le besoin de s'allonger l'après-midi. Physiologiquement "accroché" le corps cette fois-ci plus les 2 autres fois "6'âge, 7000000 d'âge, 9 ans enfants" "Toute la partie physiologique c'était difficile cette fois-ci"  
 - contraction vers 7 mois.  
 - n'a pas eu certains soucis qu'elle a achetés pour être de déplacement en voiture.

VÉCU MORAL ET PSYCHOLOGIQUE

Types de malaises: irritabilité, nervosité - si j'ai eu au début moments difficiles - le sentiment d'être différent (en + ou en -) - l'enfant  
 Sentiments de soi, habitude. (voit vécu moral de 2 1000g)  
 Rapports avec les autres collègues. de "autres gross."  
 - il y a hp de gens qui n'ont pas réussi (a compliqué elle en enceinte, à 5 mois 1/2)  
 - les clients, voisins, etc. avouent des attentions pour elle. envie de lui faire monter des étages, chaises, etc...  
 - n'a pas senti de ces choses conversations -  
 - les gens n'osent pas forcément lui faire de q., leur en parle, au qd c'était "évident"  
 - son amorce à faire cette gross. "de + en + normalment" (malgré "neutralité" au départ)  
 "Je crois que lui il n'avait jamais vécu se dans une femme cachée... il ne savait pas du tout ce que c'était, il ne savait pas qu'on pouvait travailler tout en étant enceinte..."

Compte rendu d'entretien & extrait de fiche d'analyse d'un entretien

Tableaux / axes	intitulé	Sous-axes					chapitres
1	<b>projet professionnel et rapport au travail</b>	Projets activ. Et prof. jeunesse	Motivation à travailler	Rapport à son travail	Souhait temps partiel	Opinion salaire paternel	2
2	<b>Modèle maternel et projet familial</b>	Prof. Père	Prof. Mère	Continuité activité mère	Nombre enfants mère	Nombre enfants envisagés / désirés initialement	2
3	<b>conditions générales de travail et grossesse</b>	Conditions habituelles	Conditions transports	Mesures prises entreprises	Mesures prises par le milieu professionnel	Infirmierie : I ; lieux de repos : LR ; suivi médical dans l'entreprise : SM	3
4	<b>vécu physique de la grossesse</b>	Tâches + difficiles	Malaises mentionnés	Périodes difficiles	Moments difficiles de la grossesse	Problèmes médicaux grossesse	3
5	<b>relations sociales et vécu psychologique pendant la grossesse</b>	Relations avec collègues		Relations avec chefs et patrons		Problèmes psy / Etat psy pendant la grossesse	4
6	<b>congés pendant la grossesse</b>	Congés maladie	Vacances perso	Congé patho	Congé prénatal total	Précision et projet congé postnatal	5
7	<b>départ / remplacement, etc.</b>	Prépa départ et remplacement (rappel date prise congé)		Mode de remplacement qui ? mode ? durée ?	Vécu de l'arrêt d'activité (les premiers jours)		5
8	<b>Projets congé / reprise prof. / organisation enfants</b>	Quel congé postnatal + congé total envisagé	Conditions de la reprise d'activité		Projets / organisation enfants		5
9	<b>Travail domestique / logement</b>	Travail domestique Partage / mari	Activité domestique pendant grossesse et redéfinition partage		Logement projet déménagement		5
10	<b>Connaissance droits de protection</b>	Niveau de connaissance avouée	Sujets connus	Sujets ignorés	Canaux d'info	Connaissances rémunération pendant congé	6

Un travail transversal réalisé sur ces fiches a permis à Anne-Marie Devreux d'élaborer des tableaux synthétiques permettant d'organiser l'information contenues dans les fiches selon un nombre plus restreint d'axes thématiques – qui sont au nombre de 10 dans les documents de l'enquête tels que conservés dans les archives.

Ces 10 axes résultent de regroupements des thèmes qui structurent les fiches ; les axes sont eux-mêmes spécifiés par un certain nombre de sous-axes (3 à 5 selon les cas) qui peuvent, eux, reprendre des thèmes ou des sous-thèmes des fiches, ces derniers pouvant éventuellement être ré-agencés entre eux ou reformulés<sup>86</sup>.

Ces tableaux sont réalisés à la main sur des feuilles A3, et comprennent en ligne les individus et en colonnes la profession détaillée de l'enquêtée ainsi que les sous-axes qui sont spécifiques à chaque thème. Pour chaque sous-axe Anne-Marie Devreux a rédigé une (très) courte synthèse de la manière dont l'enquêtée se positionne par rapport à ce point d'intérêt<sup>87</sup> : *« par exemple, sur les conditions de travail, il doit y avoir quatre tableaux qui s'appellent « conditions physiques faites à la grossesse » où je vais avoir la question de la position debout/assise, où je vais avoir la question des pauses, la question des... Donc une décomposition beaucoup plus fine des éléments qui font les conditions matérielles de travail, les conditions morales, ça peut être l'entre-aide du groupe de collègues, le ressenti par rapport à un soutien de la hiérarchie, des choses comme ça (...) Comme mes tableaux sont en nombre fini, j'ai dû arrêter mes thématiques, en tous les cas, explorées à travers ces tableaux. »*

Pour chaque tableau, Anne-Marie Devreux s'est également efforcée de retenir une phrase clef ou à citer par enquêtée<sup>88</sup> : *« j'ai une colonne « extraits à citer », « extraits à utiliser », parce que c'est très parlant mais je vais pas citer les mots eux-mêmes, et puis soit j'ai surligné, soit j'ai une colonne « phrases à citer », parce qu'il est tellement au-delà de cette personne, un des aspects de ma question que ça, je vais le dire, mais ça éclaire aussi, c'est comme un dessin, je le mettrai à côté de l'analyse. »*

Chacun des tableaux correspondant aux 10 axes retenus est décliné selon les 4 groupes d'enquêtées (ouvrières, professions intermédiaires, employées, cadres), ce qui fait un total de 40 tableaux conservés et mis à disposition. Ces tableaux ont été utilisés pour nourrir les différents chapitres du rapport remis en 1988.

Les documents d'analyse comprennent également une série de notes et de brouillons servant de sous-basement à tel ou tel chapitre, en particulier le chapitre 6 consacré au congé pendant la grossesse (cf. infra). On a ici la trace des premières élaborations des interprétations et des propositions de résultats présentés dans l'ouvrage.

Cette série d'opérations très structurées était destinée à permettre d'optimiser l'exploitation du matériau recueilli sur une phase relativement courte, compte tenu des contraintes imposées par le financeur de l'enquête. On peut la qualifier de travail en entonnoir, l'analyse étant large au départ et très structurée, se réduisant ensuite pour faciliter l'exploitation des données ou preuves issues des matériaux : *« L'image de l'entonnoir est pas fausse, parce qu'au départ, pour éviter les pertes de temps après, on essaye d'être très large, quitte à ne pas tout utiliser après. Il faut pas trop à avoir à retourner sur la cinquantaine d'entretiens, donc on relève chacune des choses qui a l'air pertinente, et après y'a des choix, parce que le rapport ne doit pas faire mille pages, et puis parce que c'est moins pertinent. »*. Plus généralement, le caractère très structuré de cette étape de l'analyse était résolument pensé pour systématiser le plus possible la comparaison.

---

<sup>86</sup> Dans le tableau suivant les intitulés sont reproduits tels qu'ils sont rédigés manuellement dans les tableaux.

<sup>87</sup> Lorsque l'enquêtée ne se positionnait pas ou qu'Anne-Marie Devreux ne parvenait pas à interpréter clairement son positionnement, la case est laissée vide ou bien elle ne contient qu'un point d'interrogation.

<sup>88</sup> Dans certains cas le champ est laissé vide. Dans d'autres cas, Anne-Marie Devreux a estimé que plusieurs phrases méritaient d'être citées.



## 5.4-Les autres prismes d'analyse

### *5.4.1-La dimension inductive de l'analyse : l'attention aux petits détails et la réalisation de portraits*

Anne-Marie Devreux a également produit des portraits de certaines des enquêtées au cours même de la rédaction du rapport, en s'appuyant sur les tableaux d'analyse. Ces portraits lui ont permis de sortir de la logique thématique et « typologique » induite par les tableaux : et de faire ressortir des points saillants issus des entretiens, non prévus à l'origine dans la grille d'analyse : « *par les portraits, chaque version des portraits, j'ai d'autres thèmes qui sont pas forcément dans les tableaux et qui sont apparus, par exemple sur le travail ouvrier à la chaîne, y'a un portrait qui s'appelle « la force de la machine », mais c'est un thème, le rapport au corps, corps enceint, enfin en train de produire un enfant... et machine, et travail répétitif, et vibrations de la machine par exemple... c'est pas apparu dans les tableaux, c'est apparu par les mots d'une personne qui m'ont alertée sur une lecture possible des autres entretiens sous cet angle* ». Pour Anne-Marie Devreux, il s'agit bien d'une interprétation supplémentaire du discours des enquêtées : « *elle m'a pas dit : « la machine vibre et c'est une condition de travail difficile pour moi, qui suis enceinte, je risque de faire un enfant prématuré ». Elle m'a pas dit ça. Elle m'a dit « la machine, elle est tellement forte », ce qui veut quand même dire « la machine me domine », enfin, « elle me domine, elle est là en train d'imprimer son rythme sur mon corps* ».

Plus largement, la chercheuse explique avoir également porté une attention spécifique aux « petits détails », aux images, symboles, aux « petits faits de la vie quotidienne », en référence à Henri Lefebvre (1981), comme signes de la nature des rapports sociaux dans les groupes de travail : « *ça pouvait être des rapports très quotidiens, « comment ça va aujourd'hui », « tu dois être fatiguée », tout ce monde de gestes et de solidarité, par exemple, les collègues se précipitent pour que la femme enceinte n'ait pas à soulever ne serait-ce qu'une poubelle un peu chargée ou des choses comme ça. (...) C'est tout ce récit de petits faits, je me suis rendue compte... enfin, ça m'étonne pas, parce que j'aimais beaucoup Henri Lefebvre... je me réfère à Henri Lefebvre et son travail sur la vie quotidienne... tous ces petits faits quotidiens en fait, comptaient dans les conditions de travail faites aux femmes enceintes* ».

Ces courts portraits, agrémentés d'extraits d'interviews, qu'Anne-Marie Devreux appelle également des « « figures » de femmes enceintes au travail »<sup>89</sup>, portent presque toujours<sup>90</sup> sur une seule personne, et restituent son itinéraire personnel et professionnel ainsi que les conditions de travail de la personne. Ils lui servent à illustrer des phénomènes plus généraux, mais dans une perspective quasi photographique : il s'agissait d'« *essayer de visualiser les situations, les personnes, etc., mais dans un itinéraire* »<sup>91</sup>.

Ces portraits jouaient selon la chercheuse le rôle d'idéaux-types, permettaient de « donner à voir des cas de personnes, qui dans le cas et les propos, restituent à partir de leur propre cas des résultats plus généraux ». Ces portraits ne sont pas systématiques, on n'en retrouve pas un par partie ou sous-partie des chapitres ; la chercheuse les a produits et articulés au texte quand cela s'y prêtait bien, pour illustrer un point particulier d'un chapitre donné. Elle estime par ailleurs, qu'« *ils ont émergé du terrain. Ils se sont un peu imposés* », après coup, et ne

---

<sup>89</sup> Rapport de synthèse de décembre 1988.

<sup>90</sup> Dans quelques cas, 2 ou 3 personnes sont décrites à la suite dans un seul « portrait ».

<sup>91</sup> C'est-à-dire qui ne fait pas qu'illustrer le texte mais qui dit des choses en plus du texte et doit être resitué dans la trajectoire d'ensemble de la personne.

concernent pas forcément des femmes enceintes qui avaient pu la marquer au moment de l'enquête de terrain.

#### *5.4.2-L'analyse linguistique : la répétition des mots et les silences*

Anne-Marie Devreux a également appliqué une analyse linguistique à son corpus d'entretien, axée sur la recherche des répétitions de mots et l'analyse des silences.

L'analyse de la répétition des mots est centrée sur l'appréhension du rythme du travail : *« j'ai fait un petit travail sur le rythme, puisque le rythme du travail comptait beaucoup dans le rythme de la grossesse, dans le quotidien du vécu de la grossesse, donc j'ai un petit travail sur le rythme de la machine retranscrit par les mots des interviewées. (...) Quand les mots disent, reproduisent en fait le rythme saccadé de la machine, l'imposition du rythme saccadé de la machine au corps, et que le corps l'a intégré de telle sorte que l'interviewée le ressort, malgré elle en fait, dans son récit. Ça, j'ai trouvé ça très très intéressant, et on le retrouve dans d'autres enquêtes. Oui, les mots disent beaucoup, beaucoup de choses sur l'ordre social, sur le poids, sur les contraintes imposées. »*. Néanmoins, cet aspect-là concerne essentiellement les ouvrières : *« ça n'apparaissait que chez les ouvrières, parce que ça n'apparaissait que sur certains thèmes, etc. Ça c'était des mots qui apparaissaient quand on parlait des machines »*. La chercheuse a également réalisé une analyse des silences, en lien avec les questions de mémoire, ce qui lui a permis d'interroger les modèles parentaux et les différences hommes/femmes. Il s'est agi ici de prendre en compte plusieurs manifestations d'une « absence » : soit les « vrais silences » ; soit d'autres aspects qui se matérialisent par « des phrases pas terminées, c'est-à-dire quelque chose s'évoque et ne se dit pas », ou par des formes d'« évitements » (« soit aussi c'est des thèmes qui ne viennent pas, alors que la question est posée »), ce qu'elle appelle des « silences thématiques, c'est-à-dire y'a des choses sur lesquelles les femmes s'expriment et les hommes ne s'expriment pas. J'ai travaillé sur les silences de la mémoire en fait. C'était beaucoup sur les modèles parentaux, en montrant que ces silences pouvaient surtout dire qu'on ne voyait pas que la personne n'était pas sensible à la question, n'avait pas vu la question ».

### 5.5-Premières interprétations

Dans le rapport synthétique de l'enquête remis à la CNAF en décembre 1988, Anne-Marie Devreux écrit que « ces récits ont surtout rendu compte du vécu de la grossesse dans la vie de travail et de l'accueil de cet événement par les milieux professionnels (...) et reconstituer : les modèles familiaux (mères, soeurs) concernant fécondité et activité ; les itinéraires scolaires, professionnels, conjugaux, familiaux ; les systèmes de représentations liées à l'emploi, au travail, à la constitution de la famille, au statut maternel ; les pratiques d'articulation des fonctions professionnelles, maternelles et domestiques ». L'enquête en deux temps a permis de voir comment représentations et motivations des femmes se transforment au cours de la grossesse. Mais elle a aussi révélé les réactions du milieu professionnel face à une grossesse qui devient peu à peu visible et rappelle ainsi l'appartenance de la salariée à une vie familiale extérieure à la vie de l'entreprise ».

Parmi les points à souligner ici figurent 5 grands apports de l'enquête.

#### *5.5.1-La difficulté à faire advenir l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle*

Dès le projet élaboré en 1985, Anne-Marie Devreux pose une hypothèse méthodologique qu'elle avait eu l'occasion de vérifier au cours de ses précédentes enquêtes : « l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle n'émerge pas d'emblée dans le discours des femmes,

l'idéologie de la séparation de deux sphères est encore très intériorisée par les femmes, venant masquer ces relations ». Vient plutôt spontanément s'intercaler une sorte de « discours « réflexe » » visant à nier l'existence d'un problème à cet égard, à idéaliser la situation, réflexe qu'elle a pu constater dans cette enquête, même si les entretiens permettaient selon elle, par leur durée et leur répétition, de dépasser ce réflexe.

#### *5.5.2-L'anticipation méfiante de la grossesse par les employeurs*

L'enquête a permis de vérifier le constat selon lequel les employeurs tendaient à accorder une grande importance, dans leur gestion du personnel, au risque de grossesse attaché à toute femme salariée en âge de procréer, ce qui se traduit notamment par une méfiance vis-à-vis de ces femmes et une représentation biaisée de l'absentéisme lié aux périodes de grossesse.

#### *5.5.3- Les conditions différentes faites aux femmes enceintes selon la PCS ou le milieu de travail*

Anne-Marie Devreux écrit que « d'un point de vue socio-démographique, l'enquête recoupe les résultats déjà connus : retard de la première maternité pour les femmes cadres, proximité des ouvrières et des employées (en particulier des employées de service) dans le comportement de constitution de la famille (mais avec un sens différent du calendrier d'entrée dans la vie active et de mise en couple), etc. ».

La chercheuse identifie des tendances fortes qui reflètent les comportements différenciés des femmes de chacun des 4 groupes socio-professionnels étudiés :

- les ouvrières tiennent à travailler, mais leur principale motivation reste le salaire que leur emploi leur rapporte ; en raison de moyens limités elles tendent à limiter leur descendance à 2 enfants
- Les employées sont proches des ouvrières sur ce plan, même si pour elles restreindre de la sorte la taille de la famille consiste plutôt à se donner les moyens de rester actives et de réaliser un projet d'activité professionnelle doté d'une importance subjective élevée
- La situation des femmes occupant des professions intermédiaires est relativement différente car elles peuvent à l'inverse des ouvrières et des employées envisager de s'arrêter de travailler pour avoir un 3ème enfant.
- « Quant aux cadres supérieurs, elles expriment plus fortement un dilemme, mais cette fois en termes de carrière : leur attachement très marqué non seulement à leur emploi, mais aussi à leur fonction professionnelle propre, les amènera à limiter leur descendance dès lors qu'elles ont un projet de progression de carrière ».

#### *5.5.4-Le déroulement de la grossesse dans la vie professionnelle*

Intitulée « voyages de cigognes dans le monde du travail », une partie spécifique du rapport de décembre 1988 « décrit le déroulement de la grossesse dans la vie professionnelle, la façon dont les femmes l'ont vécue sur les plans physique et moral et les attitudes et pratiques des milieux de travail face à cet événement. Elle s'achève sur le départ en congé de maternité et le retour temporaire de ces femmes actives à la vie domestique ». Soulignons simplement ici que, selon Anne-Marie Devreux, ce sont les ouvrières qui « subissent le plus durement les contraintes matérielles du travail productif au cours de la grossesse. Toutefois l'absence de prise en considération et de mesures spécifiques en faveur de la grossesse touche la plupart des femmes ».

Concernant les rapports sociaux dans la vie professionnelle et le vécu de la grossesse, Anne-Marie Devreux estime que « selon la place occupée dans l'échelle des statuts socio-professionnels et simultanément, selon le degré de féminisation de la hiérarchie, la maternité va être plus ou moins bien perçue (...) La plupart du temps une "neutralité de bon aloi", comme dit l'une des femmes, accueille l'annonce de la grossesse. Toutefois si la femme informe d'une deuxième ou troisième grossesse, il arrive que cette annonce soit plus mal perçue, un peu comme si elle était ressentie comme une "récidive". Mais si l'entourage professionnel félicite la femme pour l'enfant à venir, il manifeste aussi, parfois dans le même temps, des réticences à prendre en compte le temps et la charge de le porter, de le "fabriquer" ».

Concernant l'arrêt d'activité et le retour dans la vie domestique, « les conditions du départ en congé se présentent de façon nettement différenciée selon la catégorie professionnelle. L'arrêt d'activité proprement dit a été vécu comme un soulagement ou au contraire comme une rupture trop brutale. Le congé de maternité sera alors ressenti soit comme une période privilégiée de préparation de soi-même à la naissance, soit comme une période difficile d'isolement, de solitude, d'inactivité et de mise à l'écart du monde du travail ».

Le rapport propose également quelques résultats sur les dispositifs légaux de protection et l'absentéisme ; ce dispositif légal et conventionnel dans la mise en œuvre pratique de la protection de la grossesse est souvent peu connu des employeurs et des salariées, et surtout des premiers, notamment dans les petites sociétés privées. Par ailleurs, « si l'emploi semble assez efficacement protégé, il s'avère que le chapitre des conditions réelles de travail des femmes enceintes est plus sensible ; par exemple on observe peu de cas de changement de poste, même dans des emplois pénibles ».

#### *5.5.5-Deux questions sociologiques*

A la fin du rapport<sup>92</sup>, Anne-Marie Devreux propose « une réflexion sur le statut théorique de la reproduction biologique dans le fonctionnement des rapports sociaux et plus précisément sur la place sociale réservée à la gestation ». Elle y développe une première approche qui « s'intéresse à la dimension idéale et symbolique : à travers la question de la visibilité sociale de la grossesse, on pose en effet celle de la place qui est faite dans les idées, dans l'idéologie, dans l'histoire, à cette activité spécifique des femmes » ; il s'agit ici de pointer les paradoxes liés à l'invisibilité sociale d'une visibilité physique de la grossesse. Parmi les causes de cette invisibilité paradoxale, la chercheuse souligne le fait que « la grossesse constitue une expérience qui ne se transmet pas. Elle est un non-dit, y compris entre mères et filles, au moment même de la grossesse de celles-ci ».

La seconde approche interroge la nature de la gestation, entre travail, création et production. Ce qui ressort du discours des femmes interrogées, c'est que « par la manière dont elles mènent et dont elles veulent mener conjointement gestation et travail, activité productive et reproductive, les femmes affirment le caractère global de leur activité. Pour elles, s'inscrire dans la société, y participer, c'est simultanément produire et reproduire. Anne-Marie Devreux souligne que « c'est bien pour toutes les femmes que la grossesse en tant que moment de la fonction reproductive n'a pas sa place dans le monde de la production. Pourtant grossesse et travail sont, d'après les femmes, conciliables. Mais l'enquête montre que cette relative compatibilité n'est possible que parce que les femmes enceintes mettent en œuvre des stratégies multiples, à différents niveaux et dans les différents secteurs de leur vie, pour

---

<sup>92</sup> Sur ce point, voir aussi Daune-Richard & Devreux, 1992.

atteindre cet objectif. Ce n'est pas l'entreprise qui permet cette compatibilité, ce sont les salariées qui parviennent à cet état de conciliation à peu près satisfaisant ».

Un des résultats importants de l'enquête, qui explique pourquoi la chercheuse parle de « double fonction / production », est l'identification de la résistance d'un grand nombre de femmes à rester chez elles afin d'avoir un 3<sup>ème</sup> enfant, et les stratégies mises en œuvre pour avoir ce 3<sup>ème</sup> enfant tout en travaillant : *« elles ont beaucoup, beaucoup dit, y compris les ouvrières, leur attachement au fait de travailler. D'être actives. Avec, parfois quand même, l'envie d'arrêter, parce que c'était trop. Mais si les conditions de travail avaient pu être plus favorables à notamment la gestation et puis aux mères, à la fonction de mère pendant la petite enfance, elles auraient préféré continuer à travailler. Les ouvrières savaient que le risque majeur de leur grossesse, c'était qu'elles soient obligées d'arrêter de travailler, et c'était pas forcément bien vécu. C'était bien vécu dans l'idée de, pfff, travailler, enfin que ce soit moins pénible, moins fatiguant, d'être plus disponible aux enfants, etc., mais elles rêvaient toutes de pouvoir continuer à faire les deux. Et elles le disaient, pas comme ça, bien sûr, mais quand même, à la fois comme un rêve, d'arriver à faire les deux, et comme une fonction sociale cohérente. Pas une double fonction, mais une fonction cohérente. De participer à la vie économique, et de participer au fait qu'une société doit avoir des enfants. C'était ça, je pense que c'était des choses, un peu originales, qui sont sorties de mon enquête quand même ».*

Au final, c'est sur la base de cette enquête qu'elle a par la suite proposé de parler « de production à propos de la reproduction de la vie humaine et de travail productif pour le travail du corps et le travail mental qui produisent cette vie humaine », en soulignant que « cette production est gérée et contrôlée par les rapports sociaux de sexe (Combes, 1988). Cependant, cette production d'enfants ne bénéficie pas d'un statut de production sociale, ou plus précisément d'une production socialement utile : la façon dont la maternité est rejetée en particulier du monde du travail et dont tout est fait pour que seules les femmes en assument les choix, les motivations et les contraintes objectives témoigne de cette absence de statut social pour la gestation et l'ensemble de la fonction reproductive » (Daune-Richard & Devreux, 1992).

## 6-Postérité

L'exploitation de l'enquête a donné lieu une série de productions scientifiques et de formes de vulgarisation, mais pas sous forme d'ouvrage ; sur ce plan, seul est resté le rapport final remis à la CNAF, édité en 1988 dans la collection du laboratoire de la chercheuse, le CSU<sup>93</sup> puis édité en 1990, sous forme synthétique, dans un ouvrage de la collection de la CNAF.

### 6.1- Liste des productions directement basées sur l'enquête

#### 6.1.1- Littérature grise

- Note d'activité de la 1<sup>er</sup> phase (mai/juillet 1986)
- La grossesse des femmes actives. Rapport intermédiaire - Deuxième phase Août 1986 - Février 1987
- La grossesse des femmes actives Recherche pour la CNAF. Note de synthèse - mars 1988
- La double production. Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes. Note de synthèse, décembre 1988

---

<sup>93</sup> On signalera la compilation des recherches menées sur la base de l'appel, à l'initiative de la CNAF, mais sans les auteur.e.s (Commaille, 1993).

- Devreux Anne-Marie, Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe (1990). *Travail et grossesse au Dispositions légales et vécu des femmes actives*. Paris : CNAF, Collection Espaces et familles
- La double production. Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes, CSU, 1988

#### 6.1.2-Chapitres et articles

- *La situation des femmes-mères dans le monde du travail aujourd'hui*. Forum Les 50 heures du féminisme. Cinquantième du Droit de vote des femmes au Québec. Université du Québec à Montréal, 29 avril 1990
- Le vécu de la grossesse des femmes actives. *Les Dossiers de la Lettre CAF*, n°90, supplément à la Lettre CAF n°5, juillet
- La production d'enfants peut-elle avoir un statut social ? In Conseil la femme, *Femmes et questions démographiques, un nouveau regard*. Québec : Les Publications du Québec, Collection Réalités féminines, pp. 13-26, 1990
- Maternité et rapports sociaux de sexe dans le travail. In Association pour la Promotion d'Action en faveur des Mères Isolées, APAMI, *Femmes seules, mères isolées*. Actes du Congrès National des 14-15-16 mars 1990, Le Mans : APAMI, pp.35-40
- Femmes enceintes dans le monde du travail. *Dialogue* n°111, 1<sup>er</sup> trimestre 1991, pp.73-88
- Grossesse et conditions de travail. Faire une place à la fonction reproductive des femmes dans la vie professionnelle. *La santé de l'homme*, n°299, mai/juin 1992, pp.24-26
- Devreux Anne-Marie Combes Danièle. Travail des femmes et rapports sociaux de sexe, in Bisilliat Jeanne (dir.), *Relation de genre et développement. Femmes et société*, Paris, Orstom Edition, 1993, pp.149-166

#### 6.1.3-Communications

- Vie professionnelle et parentalité. Journées annuelles des Assistantes sociales de l'Aérospatiale 25 septembre 1987
- La gestation : un travail, une production ? Section des études féministes, 58<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS, Femmes, travail, technologie : émergence du concept de production d'enfant, Table ronde ouverte au grand public, Université de Laval, Québec, 17 mai 1990
- Creux et bosses : la tradition orale de la grossesse. VII International Oral History Conférence. ESSEN - 29-30-31 mars - 1er avril 1990

#### 6.1.4- Vulgarisation

- Production et reproduction : les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes. *CNRS Info*, n°62, 15 janvier 1991
- La maternité : une trahison. Interview dans *Libération*, 29 janvier 1991
- Les conditions de travail des femmes enceintes. *Radio Ellen*, émission de Mme Himmelsbach, Radio nationale de Suède, 16 février 1991
- Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes. *Mise au point*, émission d'Eliane Contini, France Culture, 28 mars 1991
- Le corps en avant. *Mise au point*, émission d'Eliane Contini, France Culture, 29 mars 1991
- Concilier l'inconciliable. Interview dans *Enfants Magazine*, n°177, mai 1991
- Attendre un enfant et travailler. Le guide de la future maman, Hors série *Enfants Magazine*,
- Grossesse ou travail: demain, faudra-t-il choisir? *Femme actuelle*, n°373, du 18 au 24 novembre 1991
- Vous avez dit « Heureux événement » ? Interview dans *Le Nouvel Observateur*, n°1426, du 5 au 11 mars 1992
- Les surprises du retour de congé de maternité. Interview dans *Famili*, n°49, mars 1997
- Les femmes inactives plus fragiles. Interview dans *Famili*, n°81, novembre 1999
- Enceinte au travail. Interview dans *Famili*, n°86, avril 2000

Anne-Marie Devreux souligne la difficulté qu'elle a rencontrée pour publier cette recherche sous la forme d'un ouvrage, ce qui ne serait selon elle plus le cas aujourd'hui : « *cette enquête n'a jamais été publiée, j'ai écrit des articles, mais je n'ai pas pu en faire un livre alors que, je le ferais maintenant, j'aurais quasiment aucune difficulté à sortir un livre là-dessus (...) j'ai même cherché au Québec, où il y avait une édition plus ouverte aux travaux sur les femmes, qui s'appelle « Remue-Ménage », qui aurait été intéressée mais mes résultats étaient trop franco-français, notamment sur le cadre législatif et tout ça, donc ce n'était pas jouable non plus* ». Pour compenser cette difficulté, elle a fait le choix d'investir la collection du CSU, son laboratoire de rattachement, qui lui a permis de valoriser autrement l'enquête. Par la suite, au début des années 1990, prise par l'enchaînement des enquêtes ultérieures, elle a cessé d'exploiter cette enquête en propre, s'en servant plutôt de ressource selon une logique cumulative, dans une démarche d'auto-analyse secondaire.

## 6.2-Les usages de l'enquête

### *6.2.1- La réception contrastée de l'enquête*

Cette enquête occupe un statut particulier dans le parcours de recherche d'Anne-Marie Devreux, car elle lui a permis de passer à une étape supérieure sur le plan de la théorisation des rapports sociaux de sexe, dans une logique de contribution à l'édification de la sociologie française des rapports sociaux de sexe ; ceci dans un contexte académique où il était encore très difficile de faire admettre que les rapports sociaux de sexe étaient fondamentaux, autant que la perspective canonique des classes sociales : « *pour moi ça a été une recherche très importante, la postérité, elle est d'abord là. C'était une des recherches qui m'a permis de passer à une autre étape, c'est-à-dire que j'avais effectivement répondu à la question de la transversalité des rapports sociaux de sexe, et j'ai voulu aller voir après sur une autre caractéristique des rapports sociaux de sexe, et donc j'ai construit d'autres enquêtes, notamment l'enquête sur les appelés pour répondre à d'autres questions* ».

La réception de l'enquête en tant que telle a été limitée en raison l'absence de publication sous la forme de livre édité dans une collection « classique ». Néanmoins, par le support qu'elle a joué dans la théorisation des rapports sociaux de sexe, via un certain nombre de publications ultérieures, ses enseignements ont eu un écho dépassant le compte rendu stricto sensu de l'enquête que représente l'ouvrage publié dans la collection du CSU<sup>94</sup>.

L'enquête, qui revêtait d'emblée – de par son financement une dimension de recherche-action<sup>95</sup> – a par ailleurs connu un faible destin de mise en politique publique, malgré des recommandations émises à la CNAF en 1988, où Anne-Marie Devreux propose par exemple d'avancer sur la question d'une « redéfinition familiale du lieu de travail » et suggère de réfléchir « à quels niveaux (mesures pratiques et /ou changements des mentalités) l'action des décideurs devra porter « pour que les femmes puissent envisager d'augmenter la taille de leur famille tout en préservant leur situation professionnelle ». Revenant 30 ans après sur ce point, Anne-Marie Devreux estime que « *cette valorisation en interne à la CNAF, elle a pas posé problème, mais elle a pas non plus posé suffisamment de problèmes pour aboutir à des modifications, des améliorations (...) je montrais que le droit qui protège, qui protégeait les*

---

<sup>94</sup> Sans qu'il soit question ici de proposer une étude de la réception de l'enquête dans la littérature sociologique en France, notons simplement que quelques ouvrages de synthèse y font référence, par exemple Clair, 2013.

<sup>95</sup> Dans le projet déposé en 1985 puis dans la convention signée avec la CNAF, il était indiqué que l'enquête était destinée à produire des « connaissances des phénomènes propres à orienter une politique d'aide à la famille pour les femmes actives ».

*femmes enceintes était très méconnu et que ça au moins, la CNAF pouvait passer par ses CAF pour intervenir auprès des entreprises, des régions, pour au moins favoriser une meilleure connaissance du droit de protection des femmes enceintes. Donc ça, ça était fait d'ailleurs, ça je sais que c'est un peu un des résultats qui a été fait ». Si en France l'écho institutionnel a été limité, en revanche au Québec son destin a été assez différent : « je sais qu'au Québec, cette recherche a été utilisée par des femmes qui ont lutté pour ce qu'elles appelaient le retrait des femmes, c'est-à-dire le retrait des femmes enceintes de la production, avec des conditions de congés maternité beaucoup moins favorables qu'en France, et donc y'a eu tout un combat sur le retrait des femmes enceintes ».*

Le succès en termes de vulgarisation a été plus important, en témoignent les nombreuses et périodiques sollicitations de journalistes pour illustrer le problème des conditions de travail des femmes enceintes : « une des conséquences de cette enquête a été que pendant 15 ans... 10 ans, au moins, 10-12 ans, en tous les cas, j'étais chaque année, sollicitée par les magazines féminins, qui font un dossier sur la grossesse, les femmes qui travaillent, un sujet qui existe toujours (rires) qui existera toujours, et qui n'ont rien à se mettre sous la dent, pas d'enquête, rien du tout ».

### 6.2.2-L'actualité de l'enquête

Malgré la persistance du phénomène, aucune autre enquête qualitative de même nature n'a été entreprise depuis, ce qui incite Anne-Marie Devreux à plaider pour une revisite, 30 ans après : « le résultat principal, il est plus dans la pertinence du questionnement, qui à mon avis demeure, qui a complètement à voir avec l'évolution de l'Histoire... enfin l'évolution historique des rapports sociaux de sexe, leur dynamique (...). Je pense qu'en fait le questionnement reste valide, et que l'enquête serait à refaire, périodiquement pour comprendre ce qui se passe, et comment cette question de l'imbrication totale du productif et du reproductif produit des conditions de travail, produit des modes de travail, ou de gestion de la production de la vie humaine dans l'entreprise... ça a très peu évolué... donc on peut la refaire, on risque de retomber un peu sur des choses comme ça ».

Néanmoins, en cas de revisite, des ajustements seraient nécessaires selon la chercheuse, en prenant en compte les changements structurels de l'emploi et des conditions du travail féminins, dans des types d'emplois très féminisés : « Je pense que le découpage en catégories socioprofessionnelles reste pertinent aussi parce que, même si... alors la catégorie ouvrière a un peu beaucoup disparu, comme toute la catégorie des ouvriers, mais il en reste encore et peut-être on pourrait adapter ça à des emplois dits d'employées mais je pense aux centres d'appels, des choses comme ça, où y'a peut-être pas de trépidations, mais tout ce qu'il faut de conditions assez dures ».

### 6.3-Retour sur le dépôt de l'enquête et les souhaits ou conseils de réutilisation

Une des raisons principales pour lesquelles Anne-Marie Devreux déclare avoir souhaité déposer son enquête sur beQuali renvoie à la dimension de bien public des matériaux, et à la préciosité des témoignages ainsi recueillis : « pour moi, les entretiens, c'est des matériaux extrêmement précieux. Et en l'occurrence, j'utilisais des finances publiques et toutes ces recherches qui ont été financées par des institutions publiques et qui ont payé du travail, c'est quelque chose qui au fond peut quand même tomber un peu dans le bien commun parce que je pense que c'est précieux. D'abord, c'était sur des vies qui sont chacune précieuses, parce que ce sont des témoignages, des informations sur le fonctionnement de la société... chacune de ces vies disait quelque chose de la société ».

Pour elle, cette enquête est également fondatrice de son investissement de la méthodologie qualitative, et c'est également une enquête bien délimitée qui se prête bien à une mise à disposition pour une réutilisation à des fins d'histoire des sciences : *« C'est une enquête que j'aime bien. Voilà. Parce que à partir de là, je me suis sentie très solide pour faire d'autres enquêtes quali, sur des terrains assez difficiles, plus difficiles. J'ai beaucoup réfléchi, et c'est pour ça que vous avez tant de documents... J'avais fait d'autres enquêtes, donc je peux comparer, j'avais fait des enquêtes un peu plus... je dirais un peu plus folklo, au sens méthodologique, pourtant construites, avec guide, etc., dont l'échantillon était peut-être moins construit, avec toutes les précautions possibles (...) cette enquête, elle a représenté vraiment un tout. Voilà. C'est un tout. Et quand j'ai vu votre proposition, j'ai eu l'impression que ça répondait à votre proposition, cette espèce de tout, de truc, construit, non pas parce que j'ai tout gardé, mais parce que c'était pour moi, dans ma mémoire de chercheuse, c'est très cerné, c'est très délimité, toutes les étapes sont délimitées, et qu'elle m'a au final, pour ça, beaucoup apporté ».*

Il s'agit d'une enquête ordinaire mais importante pour la sociologie : *« elle est représentative d'une période de développement du quali, aussi, en socio, en France. Elle est représentative, elle est assez banale quoi, par rapport aux recherches dont je me souviens de cette période, qui ont donné lieu à des rapports aussi, comme ça, qui ont tellement apporté, bien qu'étant restées de la littérature grise... je pense aux recherches sur la mobilisation sociale... On a repris des concepts de ces recherches, alors, qui sont pas dans les livres... Enfin, ils sont dans les livres, dans nos ouvrages de synthèse... mais ils sont pas dans les livres, mais ils sont dans la sociologie telle qu'elle se fait maintenant, telle qu'elle est enseignée maintenant »*

#### 6.4- Quelques perspectives de réutilisation

Anne-Marie Devreux suggère plusieurs perspectives de réutilisation.

Comme cela a déjà été suggéré, faire une revisite de l'enquête 30 ans après : *« si ça pouvait donner l'idée de faire une enquête, et une enquête comparative dans le temps, pour voir ce qui a évolué, et ce qui bloque quoi, pourquoi ça n'évolue pas... (...) Voilà, on pourra faire aussi des comparaisons internationales. Je pense à des pays qui font un peu plus attention à ça, l'Europe du Nord et des choses comme ça ».*

Ensuite, opérer une analyse secondaire de l'enquête en réinvestissant les rapports sociaux de race, très peu exploitées à l'époque, alors que certaines enquêtées étaient membres des minorités issues de l'immigration : *« Dans toutes mes enquêtes, que ce soit des hommes ou des femmes, leur position de classe est prise en compte. Alors elle est souvent caractérisée par leur appartenance à une catégorie socio-professionnelle, mais la domination de classe est toujours une interrogation pour moi. De façon beaucoup plus mineure, les rapports de race apparaissent beaucoup moins dans mes travaux (...) Dans mes enquêtes sur les femmes, très peu, un petit peu sur l'enquête chez les ouvrières. On le trouve un peu dans le volume sur les conditions de travail des femmes enceintes mais c'est vrai que j'ai jamais interrogé le fait que mes interviewées étaient massivement des blancs ou des blanches ».*

La chercheuse suggère d'autres réutilisations possibles, en socio-linguistique : *« je pense que les entretiens eux-mêmes, tels qu'ils sont retranscrits peuvent être assez précieux pour un... alors ça je sais qu'il y a plein d'autres chercheurs et chercheuses qui ont fait ça depuis, mais précieux pour un travail sur la structure de la parole dans un entretien, sur les silences, sur les hésitations, sur les répétitions, tout ça... indépendamment du thème de l'entretien ».* Il lui semble également possible d'étudier le rapport, éventuellement, de domination dans l'entretien : *« Je pense que l'on peut, à travers l'étude de la langue, l'étude des mots, des*

agencements, je sais pas, je vais prendre l'exemple assez classique de l'utilisation de verbes modaux, ou des verbes qui disent la contrainte ou l'imposition, « il faut », etc. ».

Enfin, elle estime que l'enquête pourrait être utilement réutilisée à des fins d'histoire des sciences sociales : « un sujet qui m'intéresse beaucoup, c'est l'histoire des disciplines. Cette enquête-là, avec d'autres, elle parle beaucoup de l'histoire de la sociologie des années 80, et de ce que ça a laissé aujourd'hui. J'y suis particulièrement sensible, parce que je suis dans un champ qui est en train, pour partie, de croire qu'il invente tout. La sociologie du genre, y'a beaucoup, avec ces histoires de vagues, une espèce de... Avant on savait pas, maintenant on débarque. Et en fait non, il faut sans cesse revenir à ce qui se faisait avant, y compris un peu dans le détail de la production, pour pas penser qu'on est en train d'inventer la poudre à chaque fois, c'est pas vrai. Et au plan international, la comparaison internationale, y'a beaucoup à faire aussi, sur les méthodes de travail des sociologues américaines, françaises et anglaises, par exemple, sur le genre. On peut vraiment comparer. On a des points communs, et on a des choses qu'on ne fait vraiment pas de la même façon, parce que notre discipline ne vient pas de la même histoire. (...) Et j'espère qu'il y aura des thèses, là-dessus. Ce serait très bien. On a besoin de savoir où on en est, historiquement, dans notre discipline, pour continuer »

## Bibliographie

### Autres publications d'Anne-Marie Devreux citées

- Devreux Anne-Marie, Levy Emile, Bungener Martine, Dumenil Gérard, Horellou-Lafarge Chantal, Lafarge Hervé, Picard Michèle (1977). *Hospitalisation publique, hospitalisation privée. Différenciation médicale, économique et sociale*, LEGOS, CNRS-Paris IX-Dauphine
- Devreux Anne-Marie, Horellou-Lafarge Chantal, Picard Michèle (1978). *La prévention des risques liés à l'interruption volontaire de grossesse*. Rapport pour la DGSRT, action concertée Socio-Economie de la santé, LEGOS, CNRS-Paris IX-Dauphine, 98 p.
- Devreux Anne-Marie (1979). *Rapports sociaux dans le travail, conditions de travail et choix de la maternité chez les femmes salariées*. Colloque de la Société Française de Sociologie Nantes, juin
- Devreux Anne-Marie (1980). *Maternité, nature et nature féminine : étude de discours natalistes*. CAESAR, Université Paris X-Nanterre, 165 p.
- Devreux Anne-Marie, Ferrand-Picard Michèle (1981). *Vécu de la paternité et rôle paternel*. CAESAR, Université Paris X-Nanterre et Ministère de la Santé, 42 p.
- Devreux Anne-Marie (1982). De la dissuasion à la normalisation. Le rôle des conseillères dans l'entretien pré-IVG, *Revue française de sociologie*, 1982, 23(3) pp. 455-471
- Devreux Anne-Marie (1984a). Parentalité et vie professionnelle. Questions sur la définition des classes de sexe. In Actes du colloque national « Femmes, féminisme et recherches », Toulouse, décembre 1982. Toulouse : AFFER, pp.239-242
- Devreux Anne-Marie (1984b). La parentalité dans le travail : rôles de sexe et rapports sociaux. In Collectif, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, pp. 113-126
- Devreux Anne-Marie (1984c). Cachez ce ventre... ou l'irruption de la maternité dans les bureaux. *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, n°10, printemps, pp. 19-23
- Devreux Anne-Marie (1985). Maternité et travail : le prix de l'autonomie pour les femmes. In *L'autonomie sociale aujourd'hui*. Actes du colloque de Biviers, novembre 1983. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, pp.477-486
- Daune-Richard Anne-Marie, Devreux Anne-Marie (1986). A propos des rapports sociaux de sexe, parcours épistémologiques 3, *La reproduction des rapports sociaux de sexe*, CNRS ; ATP "Recherches féministes et recherches sur les femmes"

- Devreux Anne-Marie, Battagliola Françoise, Combes Danièle, Ferrand Daune-Richard Anne-Marie Michele, Langevin Annette (1986, réédité en 1990). *A propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*. Paris : CNRS, Collection CSU, 252 p.
- Devreux Anne-Marie, Ferrand Michèle (1986). Nouvelle paternité ou parentalité masculine?, *Le groupe familial*, n°110, pp. 48-53
- Devreux Anne-Marie (1986). La maternité des femmes actives : un enjeu des rapports sociaux de sexe. In Anne-Marie de Vilaine, Louisa Gavarini, Michèle Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble et Montréal : Editions Saint-Martin, pp.120-124
- DEVREUX, Anne-Marie (1988). Les rapports de sexe constituent un rapport social et les hommes en sont l'un des termes : conséquences sur la construction des objets d'analyse, *Cahiers de l'APRE*, 7 : Les rapports sociaux de sexe. Problématiques, méthodologies, champs d'analyse. Actes de la table ronde internationale des 24, 25 et 26 novembre 1987, Paris, IRESCO, volume 1, p. 150-157
- Devreux Anne-Marie, Daune-Richard Anne-Marie (1989). Catégorisation sociale de sexe et construction sociologique du rapport social entre les sexes. In Anne-Marie Daune-Richard, Marie-Claude Hurtig, Marie-France Pichevin (éds.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Aix-en-Provence : CEFUP, Université de Provence, pp.67-71
- Devreux Anne-Marie, Daune-Richard Anne-Marie (1990). Catégorisation sociale et rapport social. Réflexions à partir de l'exemple des rapports sociaux de sexe. In Michel Freyssenet Susanna Magri (eds.), *Les rapports sociaux et leurs enjeux*. Séminaire du Centre de Sociologie Urbaine 1986-1988, volume 2, Paris : CSU-CNRS, pp. 107-129
- Devreux Anne-Marie, Combes Danièle, Daune-Richard Anne-Marie (1991). Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ? In Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail, Hélène Kouch (eds.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris : Editions du CNRS, pp.59-68
- Combes Danièle, Devreux Anne-Marie (1991). Construire sa parenté, Paris: CSU-CNRS
- Devreux Anne-Marie (1991). *Les appelés volontaires du service long*, CSU-CNRS et Centre de Sociologie de la Défense Nationale, 52 p.
- Devreux Anne-Marie (1992). *Le service militaire dans l'itinéraire familial, scolaire professionnel et des jeunes hommes*. CSU-CNRS et Centre de Sociologie de la Défense Nationale, 64 p.
- Devreux Anne-Marie, Combes Danièle (1992). *Le nom de l'enfant et le droit. Représentations et pratiques de la construction de la parenté*. Paris : CNAF, Collection Espaces et familles, 94 p.
- Daune-Richard Anne-Marie, Devreux Anne-Marie (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, *Recherches féministes*, vol. 5, n°2
- Devreux Anne-Marie, Combes Danièle (1993). Travail des femmes et rapports sociaux de sexe, In Bisilliat Jeanne (dir.), *Relation de genre et développement*, Paris, Orstom Edition, p. 149-166
- Devreux Anne-Marie, Combes Danièle (1994). Les droits et les devoirs parentaux ou l'appropriation des enfants. *Recherches féministes*, vol.7, n°1, pp.43-58.
- Devreux Anne-Marie (1995). Sociologie "généraliste" et sociologie féministe: Les rapports sociaux de sexe dans le champ professionnel de la sociologie. *Nouvelles Questions Féministes*,16(1), 83-110
- Devreux Anne-Marie (2004). *Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexe*. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches. Soutenu à l'Université de Paris 8
- Devreux Anne-Marie (2016). Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes : une lucidité aveuglée (in Chabaud-Rychter et al. (dir.), *Les sciences et le genre*. Presses Universitaires de Rennes

### **Autres publications mobilisées dans l'enquête sur l'enquête**

- ANEF (1996). Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995, Supplément au bulletin de l'ANEF, n°20
- BASH Françoise (1983). Femmes, féminisme, recherche : Toulouse 1982, *Nouvelles questions féministes*, n° 5, p. 86-92
- Bertaux Daniel (1976). Histoires de vies - ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie. Rapport au CORDES

- Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle (1980). Une enquête sur la boulangerie artisanale en France. Rapport au CORDES
- Boltanski Luc (1969), Consommation médicale et rapport au corps, Centre de Sociologie Européenne
- Chabaud-Rychter Danielle, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Sonthonnax Françoise (1985). Espace et temps du travail domestique, Paris, Méridiens-Klincksieck
- Clair Isabelle (2013). Sociologie du Genre, Paris, Nathan
- Combes Danièle (1988). Reproduction de l'espèce et oppression des femmes : la production reproduction des êtres humains est-elle l'enjeu des rapports sociaux de sexe ?, in Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse Cahiers de l'APRE, 7.1, p. 100-105
- Commaille Jacques (1993). Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique, La Découverte
- Daune-Richard Anne-Marie (1984). Travail professionnel et travail domestique , LEST-Centre d'Etudes féminines, collection CEFUP, Document travail et emploi, Aix
- Delphy Christine (1970). L'ennemi principal, *Partisans*, n° 54-55, p. 157-172
- Delphy Christine (1977). Travail ménager ou travail domestique, In Les femmes dans la société marchande, Paris, PUF
- Fassin Eric (2008). L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel, *L'Homme*, n° 187-188, p. 375-392
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (2001). L'inscription des études féministes au CNRS, Les cahiers du CEDREF, n°10, p. 113-126
- Godelier Maurice (1982), La production des Grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, Paris, Fayard
- N. Gadrey-Turpin (1982). Travail féminin, travail masculin. Pratiques et représentations en milieu ouvrier à Roubaix, Tourcoing, Editions sociales
- Guillaumin Colette (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Questions Féministes*, n°2 et n°3 (réédité dans « Sexe, Race et Pratique du pouvoir – L'idée de Nature », *Côté-femmes*, 1992)
- Guillaumin Colette (1981). Femmes et théories de la société : Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, 2, (réédité dans « Sexe, Race et Pratique du pouvoir – L'idée de Nature », *Côté-femmes*, 1992)
- Haicault Monique (1984). La gestion ordinaire de la vie en deux, *Sociologie du travail*, vol.26, n°3
- Huppert-Laufer Jacqueline (1982). La féminité neutralisée ? Les femmes cadres dans l'entreprise, Flammarion
- Kail Michèle (1982). Au hit-parade du changement : les études et recherches féministes, *Nouvelles questions féministes*, n°3, p. 78-98.
- Chabaud Danièle, Kergoat Danièle, Senotier Sénotier, Shaw G. (1984). L'évolution des formes d'emploi et de l'activité des femmes", rapport de recherche GEDISST-DATAR
- Chabaud Danièle, Kergoat Danièle (1985). Filières et trajectoires : mobilité professionnelle des femmes, *Cahier de l'APRE n° 2*, mars, PIRTEM-CNRS
- Lagrave Rose-Marie (1990). « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ?, Actes de la recherche en sciences sociales, n°83, p. 27-39.
- Lefebvre Henri (1981). Critique de la vie quotidienne, III, Paris, L'Arche
- Le Feuvre Nicky (2014). Sociologie du genre, Introduction, in Demazière et al. (dir.), *Les sociologies françaises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Maruani Margaret (2014). Femmes, genre et travail : la bonne aventure ! in Demazière et al. (dir.), *Les sociologies françaises*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Mathieu Nicole-Claude (1971). Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe, *Épistémologie sociologique*, n° 11
- NQF (1984). L'ATP "Recherches sur les femmes et recherches féministes", *Nouvelles questions féministes*, n°6/7, p. 209-211.
- Rouch Hélène (2001) "Recherches sur les femmes et recherches féministes" : L'action thématique programmée du CNRS, *Les Cahiers du CEDREF*, n°10, p. 103-112
- Scott Joan (1988). « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38